

## LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

# Nouveaux canaux pour dénoncer les infractions

P3



## RÉUNION DU GOUVERNEMENT

# Projets de décrets sur les produits pharmaceutiques et les infrastructures de base

P3

RÉVÉLATIONS DE BLOOMBERG SUR L'ACCORD IRAN-USA

## L'Iran dénonce un document incomplet

P11

FOOT/ COUPE DU MONDE 2026 (GR.1/ 1RE JOURNÉE)  
ARGENTINE-ALGÉRIE 3-0

## Les Verts chutent d'entrée mais gardent leurs chances intactes

P9

NOUVELLE LIAISON AÉRIENNE ALGER-LIBREVILLE

Un levier stratégique pour la connectivité aérienne africaine

Une nouvelle liaison aérienne reliant Alger à Libreville, capitale du Gabon, via Douala au Cameroun, inaugurée mardi, constitue une avancée majeure pour la connectivité aérienne en Afrique. Cette desserte est considérée comme une valeur ajoutée significative dans le développement des échanges entre les pays du continent et un levier important pour renforcer la place de l'Algérie comme hub régional du transport aérien.

Ce lancement s'inscrit dans la stratégie de développement du groupe Air Algérie, qui vise à élargir son réseau vers plusieurs capitales africaines. Cette expansion est soutenue par un programme de modernisation de la flotte à travers l'acquisition de nouveaux appareils. L'objectif est de renforcer le rôle de la compagnie dans la promotion de l'intégration continentale, la coopération Sud-Sud et la dynamisation des échanges économiques et commerciaux intra-africains.

Le vol inaugural, parti mardi soir de l'aéroport international Houari-Boumediène d'Alger, a été accueilli avec enthousiasme par des passagers de différentes nationalités, dont des opérateurs économiques et des étudiants. Plusieurs d'entre eux ont salué une initiative qui facilite la mobilité et offre des alternatives de voyage plus accessibles entre l'Afrique, et même entre l'Europe et l'Afrique via l'Algérie. Ils ont également mis en avant la possibilité de développer de nouvelles opportunités de coopération et d'investissement grâce à des liaisons directes et à des tarifs jugés compétitifs.

Un opérateur économique tunisien installé au Gabon a souligné que cette nouvelle route aérienne contribuera à renforcer les liens entre le nord et le sud du continent. Selon lui, elle permettra également de réduire la dépendance aux correspondances européennes, en faisant de l'aéroport d'Alger un véritable point de transit régional. Plusieurs passagers ont également salué la qualité des services proposés à bord ainsi que les tarifs attractifs de la compagnie nationale, estimant qu'Air Algérie dispose désormais d'outils solides pour se positionner sur ce segment concurrentiel.

Un étudiant algérien a, pour sa part, souligné l'impact concret de cette liaison sur la réduction des coûts de déplacement, lui permettant de rejoindre sa famille au Cameroun à moindre frais. D'autres voyageurs ont insisté sur le gain de temps et de confort offert par cette nouvelle connexion directe.

Des passagers gabonais et camerounais ont également mis en avant le rôle structurant de cette ligne dans le renforcement de l'intégration africaine et l'amélioration de la mobilité continentale. Ils ont salué une initiative qui contribue à rapprocher les peuples et à faciliter les échanges professionnels et personnels. Enfin, plusieurs voyageurs ont appelé à multiplier ce type d'initiatives afin de renforcer la connectivité aérienne en Afrique et de soutenir une dynamique d'intégration durable entre les pays du continent.

R.N

INCENDIES DE FORÊT EN ALGÉRIE

Les mesures de prévention font reculer le phénomène

Le Plan national de lutte contre les incendies de forêt a été lancé de manière anticipée et participative dès le 1er mai, au lieu du mois de juin habituel. Il restera en vigueur jusqu'au 30 novembre prochain, une période étendue pour des raisons à la fois climatiques et stratégiques.

Invité de l'émission L'invité du matin sur la Chaîne 1 de la Radio algérienne, à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la désertification célébrée le 17 juin, le sous-directeur chargé de la protection du patrimoine forestier à la Direction générale des forêts, Saïd Fritas, a livré plusieurs éléments d'évaluation sur la situation des forêts en Algérie.

Des pertes continues et un effort de reboisement

Le responsable a indiqué que la superficie forestière détruite chaque année par les incendies est estimée à environ 40 hectares. Un chiffre jugé relativement faible, puisqu'il est équivalent, voire inférieur, aux surfaces reboisées et restaurées annuellement par les pouvoirs publics à travers différentes essences forestières.

Il a rappelé que cette politique vise à préserver un patrimoine forestier national particulièrement limité, les écosystèmes forestiers ne couvrant qu'environ 4,1 millions d'hectares, soit près de 2 % du territoire algérien. Cette situation impose, selon lui, un renforcement des efforts de protection contre la désertification, l'avancée des sables et la dégradation du couvert végétal.

Une baisse des incendies pour la deuxième année consécutive

Saïd Fritas a également souligné une amélioration notable de la situation, avec une diminution des incendies de forêt pour la deuxième année consécutive. Il s'agit, selon lui, d'une première, tant en termes de nombre de départs de feu que de superficies touchées. Il a salué cette dynamique positive, tout en appelant à la consolider face aux défis posés par le changement climatique, susceptible d'aggraver les risques dans la région.

Un dispositif renforcé et une saison élargie

Le Plan national de lutte contre les incendies a été lancé plus tôt que d'habitude, sur décision



de la Commission nationale de protection des forêts, qui regroupe 13 secteurs ministériels ainsi que 11 entreprises publiques impliquées dans la gestion des espaces forestiers, dont Sonelgaz et la Société nationale des transports ferroviaires.

Cette extension de la période de vigilance s'appuie sur les enseignements de la saison précédente, marquée notamment par un incendie majeur survenu dans la wilaya de Tipaza le 27 octobre, soit après la fin officielle de la saison des feux.

Elle prend également en compte les alertes récentes liées au phénomène climatique El Niño, susceptible de provoquer des épisodes de sécheresse, de fortes chaleurs et des précipitations irrégulières, favorisant ainsi les incendies de forêt.

Des moyens de surveillance renforcés

Sur le plan opérationnel, l'administration des forêts dispose aujourd'hui de plus de 510 tours de surveillance et d'un réseau de 52 000 kilomètres de pistes forestières facilitant les interventions rapides. Des postes mobiles avancés sont également déployés dans les zones les plus exposées. Le responsable a également mis en avant l'utilisation de technologies modernes de surveillance et d'alerte précoce, appuyées par les données continues des services météorologiques.

Des actions préventives sont également menées par les différents acteurs concernés, notamment Sonelgaz, qui procède au débroussaillage autour des lignes à haute tension afin de réduire les risques d'incendie liés aux fortes chaleurs et aux phénomènes électriques.

R.N

INTRODUCTION DE NOUVELLES TECHNOLOGIES DANS LE SECTEUR DES MINES

L'expertise de Huawei à la rescousse

Le ministre des Mines et des Industries minières, Mourad Hanifi, a reçu, hier, une importante délégation de cadres dirigeants de la firme technologique chinoise internationale Huawei, avec laquelle il a discuté de l'intégration de solutions technologiques dans l'exploration, l'analyse et l'exploitation minières, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de la réunion, tenue en présence de la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Mines et des Industries minières, chargée des Mines, Karima Bakir, ainsi que de cadres du ministère, les experts de Huawei ont présenté un exposé technique sur l'introduction des nouvelles technologies dans la chaîne de valeurs minière. Au cours de cette présentation, l'équipe d'experts a présenté sa vision globale, articulée autour du concept de Smart Mining (Exploitation minière intelligente), a précisé le communiqué.

Les échanges ont mis en lumière des solutions à fortes connotations technologiques, adaptées aux défis environnementaux et opérationnels, tels que le réseau sans fil 5G et l'IA. Il a été question, notamment, de l'intégration de ces solutions technologiques et des infrastructures de télécommunication, en vue d'accroître l'efficacité des processus d'exploration, d'analyse et d'exploitation minière, ajoute le texte. La formation spécialisée et le renforcement des capacités technologiques des cadres et ingénieurs du secteur minier algérien a été un axe important lors des échanges entre les deux parties, selon le communiqué.

M. Hanifi a fait remarquer que l'intégration de ces technologies peut constituer une double optimisation pour l'industrie nationale et garantir un accroissement substantiel de l'efficacité

opérationnelle et managériale, ainsi qu'une réduction drastique de l'exposition humaine aux risques de terrain. Il s'est félicité de la qualité des propositions présentées, et a réaffirmé la ferme volonté de l'Etat de faire passer le secteur des mines, du simple stade de l'extraction brute, à celui de la maîtrise du processus industriel global, et ce, conformément aux hautes orientations du président de la République et aux énoncés édictés par la nouvelle législation minière. Les deux parties sont convenues de mettre en place un groupe de travail technique conjoint afin d'explorer la faisabilité de l'implémentation de projets pilotes sur des gisements nationaux stratégiques, en adoptant les solutions proposées, portées de fortes valeurs technologiques ajoutées, selon la même source.

R.N

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Lancement de la plateforme numérique du CNC

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a lancé la version pilote de la plateforme numérique du Cadre national de certification et de qualification (CNC), dans le but d'aligner les résultats de la formation universitaire sur les besoins réels de l'économie nationale et de faciliter la reconnaissance des diplômés aux niveaux national et international, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. Le lan-

cement de cette version pilote (Beta) constitue "une étape fondamentale dans la mise en place d'un système d'enseignement supérieur transparent et fiable, et l'alignement des résultats de la formation universitaire sur les besoins réels de l'économie nationale, garantissant aux diplômés la reconnaissance de leurs compétences et facilitant leur mobilité professionnelle aux niveaux national et international", a précisé la même

source. Cette plateforme, accessible via le lien <https://cnc.mesrs.dz/>, est "un instrument destiné à décrire et à classifier les certifications de l'enseignement supérieur en fonction des niveaux de descripteurs de compétences et des résultats d'apprentissage (savoirs, savoir-faire, savoir-être) associés à chaque diplôme universitaire", a ajouté le communiqué. "Elle vise également à classifier les certifications et qua-

lifications, à définir les niveaux de formation et de compétences, à faciliter la reconnaissance des diplômés aux niveaux national et international et à assurer l'adéquation entre la formation universitaire, les besoins du marché du travail et les compétences professionnelles, tout en précisant les savoirs et les savoir-faire acquis à chaque niveau d'études", selon la même source.

R.N

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

# Nouveaux canaux pour dénoncer les infractions

L'Office central de répression de la corruption (OCRC) a annoncé, hier mercredi, la mise à disposition de plusieurs canaux de communication permettant aux citoyens de signaler les faits et infractions liés à la corruption. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de ses missions visant à promouvoir l'intégrité, renforcer la transparence et protéger les deniers publics.

Dans un communiqué, l'institution a souligné que cette démarche découle de son engagement en faveur de la transparence et du respect de l'État de droit. Elle vise à faciliter la réception des signalements et des informations relatives aux actes de corruption, tout en garantissant leur traitement conformément à la législation en vigueur. L'Office a rappelé que ses principales missions consistent à recueillir les dénonciations liées à la corruption, à les examiner dans le respect des procédures légales et à contribuer à la consolidation des mécanismes de prévention et de lutte contre ce phénomène.

À ce titre, l'OCRC a insisté sur le rôle essentiel des citoyens dans la protection des fonds publics. Selon l'institution, la participation active de la société civile et des citoyens au signalement des pratiques de corruption constitue un levier fondamental pour promouvoir les valeurs de transparence, d'intégrité et de bonne gouvernance.

Afin de faciliter les démarches des lanceurs d'alerte, plusieurs moyens de contact ont été mis à leur disposition :

- Numéro vert : 1022
- Téléphone : 023 48 00 83
- Courriel : contact@ocrc.gov.dz
- Adresse : 06, rue Djamilia, Place El-Qods, Hydra (16035), Alger

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'Algérie pour renforcer son dispositif national de prévention et de lutte contre la corruption.

Dans le même contexte, la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption avait publié, en mai dernier, une



note explicative détaillant les mécanismes et les conditions de signalement des soupçons de corruption. L'objectif est d'encourager les citoyens à contribuer activement à la promotion de la transparence et à la lutte contre ce fléau. L'Autorité avait notamment précisé que les signalements doivent être effectués via des canaux officiels prévus à cet effet, conformément aux dispositions de la loi n°22-08 du 5 mai 2022 régissant son organisation et ses prérogatives. Parmi ces outils figure la plateforme numérique « Ballighna », dédiée à la réception des dénonciations. Elle avait également rappelé que les signale-

ments doivent répondre à plusieurs exigences légales, notamment être formulés par écrit, signés et accompagnés de l'identité complète du déclarant, ainsi que des faits ou éléments de preuve relatifs aux actes dénoncés. Enfin, la Haute Autorité a réaffirmé son engagement à garantir la confidentialité de l'identité des lanceurs d'alerte et des informations transmises. Elle a appelé les citoyens à faire preuve de responsabilité dans l'exercice de leur droit de signalement, afin de contribuer à la préservation de l'intérêt général et au renforcement de la culture de prévention et de lutte contre la corruption en Algérie.

## L'Association des autorités anti-corruption d'Afrique

### Nairobi accueille la 2e session du Comité exécutif

La Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC) prend part, en sa qualité de membre du Comité exécutif de l'Association des autorités anti-corruption d'Afrique (AAACA), aux travaux de la 2e session de ce Comité qui se tiennent à Nairobi (Kenya), à l'indiqué mercredi un communiqué de cette instance. "L'Algérie, représentée par la HATPLC, en tant que membre du Comité exécutif de l'Association des autorités anti-corruption d'Afrique, prend part à Nairobi aux travaux de

la 2e session de ce Comité pour l'année 2026, consacrés à la préparation de la 8e Assemblée générale de l'Association", prévue mercredi et jeudi, précise la même source. La Haute autorité est représentée, lors de cette session, par le chargé de la gestion du Secrétariat général, Khaled Ben Guernane, accompagné de Bachir Yelles Chaouche, membre du Conseil de l'Autorité. Cette session est consacrée à plusieurs questions organisationnelles et stratégiques, notamment "l'évaluation de l'état d'avance-

ment des préparatifs de l'Assemblée générale et l'examen et l'adoption de son ordre du jour". Cette participation "s'inscrit dans le cadre du renforcement de la présence de l'Algérie et de la réaffirmation de son rôle pivot à travers sa contribution active aux efforts africains visant à ancrer les principes de transparence et d'intégrité et à développer les mécanismes de prévention et de lutte contre la corruption à l'échelle du continent", conclut le communiqué.

R.N

## CAMPAGNE ÉLECTORALE

### L'ANIE insiste sur le respect strict des règles de neutralité

Dans un contexte de campagne électorale marqué par des contestations autour de la crédibilité du processus, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a rappelé, hier mercredi, l'interdiction formelle d'utiliser les lieux de culte, les moyens de l'État et des collectivités locales, ainsi que les établissements publics ou les lieux de travail à des fins de propagande électorale.

Dans un communiqué n°33 consacré à l'éthique de la vie politique et à la garantie du libre choix des électeurs, l'ANIE a souligné que ces restrictions visent à assurer le respect des principes fondamentaux du système électoral et à garantir la régularité des opérations de vote, tout en préservant des pratiques électorales conformes à l'éthique.

L'institution a insisté sur le fait que les candidats doivent se conformer strictement à ces dispositions durant toute la période de campagne ainsi que pendant la période de silence électoral, jusqu'au jour du scrutin. Elle a également rappelé l'interdiction pour tout candidat d'utiliser sa fonction ou ses responsabilités professionnelles afin d'influencer, directement ou indirectement, le libre choix des électeurs.

Cette mise au point s'inscrit dans le cadre de l'application des dispositions de l'ordonnance n°21-01 portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée.

#### UNE CAMPAGNE ÉLECTORALE SOUS TENSIONS

Ce rappel intervient en pleine campagne électorale, alors que celle-ci est jugée peu dynamique. Les débats ont été largement dominés, notamment sur les réseaux sociaux, par les controverses liées à l'exclusion de plusieurs candidats, reléguant au second plan les activités de terrain et les affichages électoraux, habituellement plus visibles.

Parmi les facteurs ayant contribué à la faiblesse de la campagne figure également le retard dans la publication des listes définitives de candidats par l'ANIE. Dans plusieurs wilayas, des décisions d'exclusion ont été prises hors délais, empêchant certains partis de déposer des recours ou de proposer des remplacements, une situation qui a suscité des critiques quant à l'équité du processus électoral. Le Mouvement de la société pour la paix (MSP), qui figure parmi les formations concernées, a dénoncé, dans un récent communiqué après l'exclusion de sa liste dans la wilaya de Sétif, un non-respect des délais et procédures, estimant que ces règles doivent s'appliquer à l'ensemble des acteurs afin de garantir l'égalité entre les candidats.

De leur côté, plusieurs partis de l'opposition participant au scrutin, dont le Front des forces socialistes (FFS), le Parti des travailleurs (PT) et le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), ont dénoncé ce qu'ils qualifient d'« exclusions arbitraires ». L'ANIE, par la voix de son président par intérim Khalifa, a toutefois défendu ces décisions, affirmant qu'elles s'inscrivent dans le strict respect de la loi électorale en vigueur.

Seddik.Y

## RÉUNION DU GOUVERNEMENT

### Projets de décrets sur les produits pharmaceutiques et les infrastructures de base

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé mercredi une réunion du gouvernement consacrée à plusieurs dossiers stratégiques portant sur la santé, les infrastructures ferroviaires et l'approvisionnement en eau potable. Selon un communiqué des services du Premier ministre, les membres du gouvernement ont d'abord examiné un projet de décret exécutif définissant les conditions et modalités de prescription et de délivrance des produits pharmaceutiques destinés à la médecine humaine.

Ce texte vise à encadrer l'activité des professionnels de la santé au sein des établissements publics et privés afin de garantir une utilisation rationnelle et sécurisée des médicaments, conformément aux exigences de santé publique. Les autorités considèrent cette réforme comme un outil essentiel pour renforcer le système national du médicament et moderniser la pratique

médicale en Algérie. Elle doit notamment permettre d'adapter le cadre réglementaire aux évolutions du secteur de la santé, marquées par l'apparition de nouvelles pratiques thérapeutiques, la diversification des produits pharmaceutiques et la nécessité de lutter contre les risques liés au mésusage, à la contrefaçon et au détournement de substances sensibles.

La réunion a également été l'occasion d'examiner un projet de décret portant déclaration d'utilité publique pour la réalisation de nouveaux tronçons de la future ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset. Le projet concerne les segments El-Meniaâ-In Salah, long de 410 kilomètres, et In Salah-Tamanrasset, qui s'étend sur 676 kilomètres.

Ces deux sections s'inscrivent dans le cadre du vaste projet de liaison ferroviaire Alger-Tamanrasset, dont la longueur totale dépassera les 2 400 kilomètres. Cette infrastructure est appelée

à jouer un rôle majeur dans le développement du transport ferroviaire à travers les Hauts-Plateaux et le Grand Sud, tout en favorisant l'amélioration des conditions de vie des populations et le renforcement de la dynamique économique dans ces régions. Par ailleurs, le gouvernement a fait le point sur plusieurs projets liés à l'alimentation en eau potable. Les discussions ont notamment porté sur l'état d'avancement des travaux de réalisation et de raccordement des infrastructures situées en aval de la station de dessalement d'eau de mer d'Alger-Ouest, implantée à Fouka. Les membres du gouvernement ont également examiné les progrès réalisés dans le projet d'alimentation en eau potable de la localité de Tin Zaouatine, dans la wilaya d'In Guezzam, à partir du champ hydrique de Tanezrouft, dans le cadre des efforts visant à renforcer la sécurité hydrique des régions du sud du pays.

R.N

## HYDROCARBURES

## L'APPO prépare une plateforme africaine

L'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO) s'apprête à lancer prochainement une nouvelle plateforme interactive visant à favoriser le contenu local dans les appels d'offres du secteur énergétique, a annoncé le secrétaire général de l'organisation, l'Algérien Farid Ghezali, appelant à un renforcement de la coopération continentale dans les projets d'hydrocarbures. Dans un entretien accordé à l'APS, M. Ghezali, a précisé que cet outil numérique permettra de recenser les entreprises africaines et de publier des appels d'offres ouverts en priorité aux sociétés du continent. Selon lui, l'Afrique dispose de compagnies nationales publiques et privées hautement qualifiées, capables de réaliser de grands projets industriels selon les standards internationaux. Ce projet de centralisation, en phase finale de développement, ambitionne de donner naissance, d'ici fin 2026 ou début 2027, à un véritable bulletin africain des appels d'offres, sur le modèle du Bulletin des appels d'offres du secteur de l'énergie et des mines (BAOSEM) en Algérie, a expliqué M. Ghezali. La feuille de route de l'APPO pour l'année en cours (2026) met également l'accent sur le partage d'expériences, a ajouté M. Ghezali assurant que l'expertise de pays tels que l'Algérie, l'Angola ou le Nigeria en matière de développement du contenu local dans le secteur de l'énergie devait servir de levier pour les autres Etats membres. L'organisation œuvre aussi au développement et au perfectionnement des ressources humaines, à travers la mise en place d'un plan africain de formation technique et académique, ainsi que la création d'un réseau de Centres de formation permettant à chaque pays d'identifier les cursus disponibles sur le continent pour former ses futurs cadres et techniciens. Par ailleurs, la restructuration de l'organisation constitue un autre chantier majeur, selon M. Ghezali, élu à l'unanimité à la tête de l'association en décembre 2025. A ce sujet, il a indiqué que cette restructuration vise à adapter l'institution aux évolutions du secteur énergétique mondial, en intégrant d'autres sources telles que l'électricité, le solaire et l'hydrogène.

Tout en rappelant que 600 millions d'Africains n'ont toujours pas accès à l'électricité, le secrétaire général a insisté sur la nécessité de valoriser localement le potentiel du continent. "L'Afrique regorge de ressources onshore et offshore majeures qui attirent les grandes puissances en quête de stabilité et de fiabilité. Nous devons impérativement capitaliser sur cet atout pour attirer les investissements, mais selon nos propres conditions", a-t-il déclaré.

Un autre chantier important de l'APPO concerne l'harmonisation des codes pétroliers africains et l'optimisation des capacités de raffinage sur le continent, a souligné M. Ghezali, rappelant que l'Afrique exporte actuellement environ 70% de ses 7 à 8 millions de barils de brut produits par jour, en raison du manque d'infrastructures de transformation et de raffinage. Pour remédier à cette situation, l'APPO a élaboré un modèle de raffinage mutualisé reposant sur cinq hubs régionaux (Afrique du Nord, de l'Ouest, de l'Est et australe), prévoyant la mise en place d'un écosystème intégré incluant oléoducs de distribution et complexes pétrochimiques. "L'objectif est de transformer la matière première sur place afin de soutenir le tissu industriel africain", a-t-il relevé, ajoutant que cette approche suscite un vif intérêt auprès de plusieurs pays souhaitant rejoindre l'organisation, tels que la Mauritanie, le Mozambique ou la Guinée.

Dans cette dynamique d'intégration, l'expertise algérienne est fortement sollicitée par plusieurs pays africains, a-t-il indiqué, soulignant qu'elle bénéficie d'une reconnaissance dans plusieurs domaines tels que le gaz, la recherche, la distribution ou les réseaux électriques. A l'initiative de l'Algérie, l'APPO a également lancé un projet de création d'une autorité africaine de régulation destinée à standardiser les normes techniques du marché continental. "Notre rôle fondamental est de connecter les Etats membres afin de les faire avancer ensemble", a-t-il rappelé, estimant que la coopération constitue la colonne vertébrale de l'organisation, à travers les échanges d'expertise, les bonnes pratiques et la mise en relation des pays membres.

R.E

## FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER

## Le programme de la manifestation dévoilé

La FIA 2022 couvrira plusieurs secteurs à l'instar des industries agroalimentaires, des industries électriques et électroménagères, des industries mécaniques, de la sidérurgie, des industries manufacturières, des travaux publics et du bâtiment, ainsi que le secteur des services.



Algeria Exhibitions, filiale du groupe SAFEX, a dévoilé mardi, dans un communiqué, le programme de la 57<sup>e</sup> édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), qui se tiendra du 22 au 27 juin en cours au Palais des expositions, sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Le nouveau "Pavillon Palestine" abritera, du 23 au 25 juin, une série de conférences et de séances de débat spécialisées avec la participation d'experts, de responsables et d'opérateurs économiques.

Le programme portera sur plusieurs axes et thématiques et la première journée sera consacrée à la coopération africaine et à l'intégration économique, à travers des discussions sur les perspectives de la coopération Sud-Sud, la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLE-CAF), ainsi que sur la place de l'Algérie à la lumière des mutations géopolitiques mondiales, a précisé le communiqué.

La deuxième journée sera axée sur l'investissement, le financement et la coopération algéro-espagnole où les participants examineront le climat des affaires en Algérie, les mécanismes d'accompagnement des investisseurs étrangers, outre les opportunités de partenariat économique entre l'Algérie et l'Espagne et les perspectives de leur développement. L'Espagne sera l'invitée

d'honneur de l'édition 2026. C'est là "un pas qui reflète la dynamique positive que connaissent les relations algéro-espagnoles au cours de la période récente, et constitue une opportunité pour renforcer la coopération bilatérale et explorer de nouvelles perspectives de partenariat entre les entreprises algériennes et espagnoles dans plusieurs secteurs stratégiques", avait indiqué précédemment un communiqué de la société.

Le programme s'achève le troisième jour avec deux principaux dossiers, à savoir les ressources minières et l'innovation technologique, avec une mise en lumière des potentialités minières algériennes et des opportunités d'investissement dans le secteur, en sus du rôle de l'innovation et de l'intelligence artificielle dans l'appui à la transformation économique et le renforcement du transfert de technologie, précise-t-on de même source. Dans ce cadre, "Algeria Exhibitions" a invité l'ensemble des médias à assurer la couverture médiatique de ces conférences et rencontres économiques, et à suivre les débats et les interventions qui enrichiront le programme de la manifestation, en vue de contribuer à mettre en avant les principales questions abordées ainsi que les opportunités de coopération et d'investissement offertes par cette édition de la FIA.

Cette édition se déroulera dans les diffé-

rents pavillons du Palais des expositions et, pour la première fois, au "Pavillon Palestine", qui représente un édifice architectural moderne incarnant un saut qualitatif dans le domaine de l'organisation des grandes foires et manifestations économiques, grâce à ses vastes espaces et ses équipements de pointe répondant aux normes internationales, renforçant ainsi la position de l'Algérie en tant que destination d'accueil des grands événements économiques mondiaux. La Foire couvrira plusieurs secteurs à l'instar des industries agroalimentaires, des industries électriques et électroménagères, des industries mécaniques, de la sidérurgie, des industries manufacturières, des travaux publics et du bâtiment, ainsi que le secteur des services. Des espaces seront également réservés à l'exposition et à la vente directe, permettant aux exposants de promouvoir leurs produits et de renforcer leur présence sur le marché. Pour rappel, la 56<sup>e</sup> édition de la Foire internationale d'Alger (23-28 juin 2025), organisée sous le slogan "Pour une coopération commune et durable", avait enregistré une participation record de 684 entreprises, dont 539 entreprises algériennes et 145 entreprises étrangères représentant 31 pays, avec le Sultanat d'Oman comme invité d'honneur.

R.E

## FINANCES

## La BCE n'a pas annoncé de "nouveau cycle haussier" des taux

La Banque centrale européenne (BCE) n'a pas annoncé l'ouverture d'un nouveau cycle de hausse des taux lors de sa réunion de la semaine dernière, a affirmé mardi le nouveau gouverneur de la Banque de France, Emmanuel Moulin, dans un entretien au journal Les Echos. "S'il y a eu unanimité sur le relèvement des taux, il y a aussi eu un consensus sur le fait que nous n'étions

pas en train d'annoncer un nouveau cycle haussier", a déclaré M. Moulin au quotidien économique. En raison du regain d'inflation dans la zone euro, la BCE a relevé jeudi d'un quart de point, à 2,25%, son taux de dépôt, qui est son principal taux directeur, après l'avoir maintenu inchangé depuis juillet 2025. Soucieuse de ne pas répéter son erreur de 2022, à savoir une réaction jugée

tardive face à la poussée d'inflation, la BCE a cherché à éviter toute critique du moment choisi pour durcir à nouveau son cap monétaire. Selon M. Moulin, la BCE a adopté "une hausse nécessaire, mais prudente" en réponse à des prévisions d'inflation supérieures à l'objectif de 2% fixé par l'institution. Le gouverneur de la Banque de France a insisté sur le fait que la BCE res-

taît attachée à une approche "réunion par réunion", fondée sur l'évolution des données économiques. "Notre décision a été bien comprise par les marchés", a-t-il observé. Lors de sa réunion de jeudi dernier, l'institution avait réaffirmé sa dépendance aux données, sans s'engager à l'avance sur une trajectoire particulière des taux".

R.E



COMMUNE DE  
TAOUZIANET  
(KHENCHELA)

## 93 millions DA pour des opérations de développement du secteur hydraulique



**U**ne enveloppe financière de 93 millions DA a été octroyée pour la réalisation d'opérations de développement du secteur de l'hydraulique dans la commune de Taouzianet (Khenchela), a-t-on appris lundi auprès du président de l'Assemblée populaire communale de cette collectivité locale.

Dans une déclaration à l'APS, M. Hamid Aghrou a précisé qu'il s'agit de huit opérations du programme d'appui au développement socio-économique des communes et de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales de l'exercice 2026. Ces opérations dont le suivi sera assuré

par les services de la commune concernent la réalisation de trois forages au centre de la commune de Taouzianet ainsi qu'à Ouled Amir et Ettabia, l'alimentation en électricité des forages profonds des localités de Tafrent, de Bir Kaïcia, d'Ouled Abdelhay et de Tiamrathine outre l'acquisition de pompes de réserves pour les puits artésiens de la commune, a ajouté le même responsable.

Selon le même élu, le coup d'envoi des travaux de ces projets sera donné "prochainement" au terme des procédures légales.

M. Aghrou a rappelé la récente réception des projets du réseau d'approvisionne-

ment en eau potable dans la commune de Taouzianet et du raccordement de deux forages profonds des localités d'Ouled Abdelhay et Tiamrathine au réseau de distribution dont la concrétisation a nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière de 89 millions DA par la direction de wilaya de l'hydraulique.

Le président de l'APC de Taouzianet a souligné que l'objectif de ces opérations est d'améliorer l'approvisionnement des citoyens en eau potable, de contribuer à l'irrigation des périmètres agricoles et de réduire les fuites de sorte à améliorer le service de l'eau et protéger la santé publique et l'environnement.

GHARDAÏA

Plusieurs projets pour consolider l'approvisionnement en eau

Une série de projets visant à consolider l'approvisionnement en eau potable sont en cours de réalisation dans la wilaya de Ghardaïa pour l'exercice 2026, a-t-on appris lundi des services de la wilaya. Parmi ces projets figure la réalisation de neuf structures de stockage dans les communes de Ghardaïa, Guerrara et Metlili, ainsi que la réhabilitation d'une trentaine d'installations similaires à travers la wilaya, a précisé le directeur de la programmation et du suivi budgétaires, Hamza Allane.

Ils ont pour objectif de renforcer les installations du secteur de l'hydraulique, par la réalisation de nouveaux châteaux d'eau et réservoirs souterrains, ainsi que leur raccordement au réseau de distribution, ce qui permettra de réduire les coupures, notamment en périodes de forte consommation, selon le DPSB.

Il s'agit également de constituer des réserves d'eau suffisantes pour faire face au rythme intense de l'urbanisation que connaît la wilaya, a-t-il poursuivi. Ce programme de développement prévoit aussi la rénovation du réseau d'eau sur 50 km, en plus de l'équipement, l'électrification et le raccordement de huit forages au niveau des communes d'El-Atteuf, Metlili, Berriane, Bounoura, Guerrara et Ghardaïa, a-t-il encore fait savoir.

Ces opérations s'inscrivent dans les efforts menés pour promouvoir le service public de l'eau, en contribuant au développement local et à l'amélioration du cadre de vie des citoyens, indique-t-on de même source.

VILLAGE BADJI MOKHTAR (GUELMA)

Réinhumation des restes mortuaires du martyr Sassi Kelai au cimetière des martyrs

Les restes du martyrs Sassi Kelaï (1907-1956), un des héros de la lutte armée contre la colonisation française pour l'indépendance de l'Algérie, ont été ré-inhumés au cimetière des martyrs du village Badji Mokhtar dans la commune de Medjez Sfa, à Guelma.

La réinhumation s'est déroulée sous l'égide de la direction des moudjahidine et des ayants-droit en présence des autorités de la daïra de Boucheougouf et de la commune de Medjez Sfa et de représentants de la famille révolutionnaire et des autorités sécuritaires de la daïra.

Dans son allocution à l'occasion, Okba Hadouf, chargé de gestion de la direction des moudjahidine, a évoqué l'héroïsme du chahid qui était enterré dans un des cimetières de la commune de Medjez Sfa avant le transfert aujourd'hui de ses restes vers le cimetière des martyrs aux côtés de ses compagnon d'arme et du chahid Badji Mokhtar.

Selon l'orateur, le chahid Sassi Kelaï est né en 1907 à Rekakma (commune de Medjez Sfa) au sein d'une famille connue pour son patriotisme avant de rejoindre dès le déclenchement de la Révolution les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) dans la zone Est dirigée par le chahid Badji Mokhtar.

Le chahid assurait dès son intégration des rangs de la Révolution la mission d'informer l'ALN sur les mouvements de l'armée d'occupation française, d'assurer les provisions et d'accompagner les groupes de moudjahidine dans leurs déplacements dans la région Est, selon la même source.

Pour le même intervenant, le chahid a été un modèle de l'héroïsme en refusant de donner le moindre renseignement à l'ennemi en dépit des horribles tortures qu'il a subies après son arrestation par les forces coloniales le 18 mars 1956 qui finirent par l'exécuter le même jour.

BOUMERDES

4.000 nouvelles places pédagogiques pour la prochaine rentrée universitaire



Les capacités pédagogiques de l'Université M'hamed Bougara de Boumerdes seront renforcées par 4.000 nouvelles places à la rentrée universitaire 2026-2027, a-t-on appris lundi du recteur de l'établissement, Noureddine Abdelbaki. "La mise en service de ces 4.000 nouvelles places pédagogiques interviendra au plus tard lors de la rentrée universitaire 2026/2027", a indiqué à l'APS, M. Abdelbaki, en marge du Conseil exécutif de wilaya consacré à l'examen de l'état d'avancement des projets de développement.

Il a souligné que ce projet, dont le gel a été levé en 2021, constitue la 1<sup>re</sup> tranche d'un programme plus vaste prévoyant la réalisation de

9.000 places pédagogiques sur une superficie de plus de deux(2) hectares.

Il a précisé que sur les 4.000 places pédagogiques réalisées grâce à un financement du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, 2.000 seront destinées à la faculté des sciences médicales, tandis que le reste profitera à la filière biologie ainsi qu'à d'autres spécialités.

Le projet comprend également une bibliothèque universitaire dotée de salles de lecture et de recherche, un amphithéâtre de 500 places, deux salles de 250 places chacune, ainsi que plusieurs autres infrastructures pédagogiques.

Cette réalisation vient renforcer les

acquis de l'Université M'hamed Bougara de Boumerdes, qui s'est dotée ces deux dernières années de nouvelles structures, notamment un siège dédié aux start-up, un centre d'entrepreneuriat, un centre médical universitaire et une annexe de l'Ecole normale supérieure (ENS) spécialisée dans l'enseignement primaire, entrée en service lors de la rentrée universitaire 2025-2026. Créée en 1998, l'université de Boumerdes accueille actuellement plus de 35.000 étudiants en licence et en master, dont 8.000 nouveaux inscrits, répartis entre six (6) facultés et deux (2) instituts, ainsi que près de 300 étudiants- doctorants.

Nâama : Réalisation de plus de 110 hectares de bandes de reboisement

La Conservation des forêts de Nâama a réalisé récemment des bandes de reboisement sur une superficie de 112 hectares dans le cadre du programme de lutte contre la désertification, mené à travers plusieurs communes de la wilaya, a-t-on appris lundi auprès de cette institution. La mise en œuvre de ce programme se poursuit actuellement sur une superficie additionnelle de plus de 170 hectares en cours de réalisation, avec la participation de différents acteurs concernés, dans l'objectif de freiner la désertification et de restaurer le couvert végétal dégradé par les effets de la sécheresse, précise la même source. Selon le Conservateur des forêts,

Rachid Hitache, plusieurs espèces sont utilisées dans ces opérations, notamment le tamaris (tarfa) et le paulownia, particulièrement dans les zones constituant des couloirs de progression des dunes de sable, à l'instar d'El-Merir, Oum-Ledjem et Bougarne, situées dans les communes de Mekmen Benamar, Aïn Benkhelil et Kasdir.

Dans le même cadre, des travaux de fixation mécanique et biologique des dunes ont été réalisés sur une superficie de 22 hectares sur 35 programmés, tandis que des opérations de reboisement et d'entretien ont concerné près de 520 hectares sur les 670 hectares ciblés.

Ces actions ont permis la création de 542 emplois temporaires, en

plus de leur impact socio-économique et de leur contribution à l'amélioration des conditions de vie des populations vivant à proximité des espaces forestiers et pastoraux, ajoute la même source. Par ailleurs, la Conservation des forêts a évoqué la concrétisation récente d'autres projets, notamment la réalisation d'une tour de surveillance et d'observation dans la commune d'Aïn Benkhelil, ainsi que le lancement de plusieurs campagnes de reboisement volontaires en coordination avec différents secteurs et la société civile. Ces opérations ont permis la plantation de plus de 24.500 arbustes à travers la wilaya.

TIPASA

**Journée d'étude sur la prise en charge sanitaire en milieu pénitentiaire**

La prise en charge sanitaire des détenus a été au centre d'une journée d'étude organisée lundi à Tipasa par la Direction générale de l'Administration pénitentiaire et de la réinsertion, en coordination avec l'Académie algérienne de développement des sciences médico-légales.

Cette rencontre, abritée par l'Ecole nationale des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire de Koléa, s'inscrit dans le cadre de la poursuite et du renforcement de la coopération entre les ministères de la Justice et de la Santé dans le domaine de la prise en charge sanitaire des détenus, ainsi que de l'échange d'expériences entre les praticiens de la santé et du renforcement des mécanismes de prise en charge.

Présidant l'ouverture des travaux, le directeur général de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion, Saïd Zreb, a souligné l'importance extrême accordée par le ministère de la Justice à la prise en charge sanitaire des détenus, en coordination avec le ministère de la Santé, à travers l'amélioration régulière du niveau des prestations offertes aux détenus, à l'instar des autres catégories de la société.

Evoquant les efforts de l'Etat en matière de prise en charge optimale des détenus, le même responsable a rappelé que l'administration pénitentiaire dispose, outre les structures de soins au niveau de ses établissements, d'une unité hospitalière modèle au sein du Centre hospitalo-universitaire (CHU) Mustapha-Bacha (Alger), chargée de la prise en charge des patients atteints de cancer et nécessitant une hémodialyse, ainsi que d'une unité spécialisée dédiée aux femmes souffrant de maladies chroniques.

De son côté, le président de l'Académie algérienne de développement des sciences de médecine légale, Pr. Rachid Belhadj, a mis en avant "l'importance de la conjugaison des efforts de tous pour garantir une prise en charge de haute qualité des détenus", soulignant que cet objectif a été concrétisé à travers l'expérience de formation de médecins spécialisés en milieu pénitentiaire.

Le même intervenant a insisté sur l'importance accordée à la formation continue, selon des programmes scientifiques rigoureux, en vue d'une amélioration régulière des conditions de prise en charge, mettant en exergue les moyens importants mobilisés par l'Etat pour la mise en œuvre des programmes de développement.

A cette occasion, le directeur général de l'Administration pénitentiaire et de la réinsertion, accompagné du président de l'Académie algérienne de développement des sciences de médecine légale, a procédé à la distinction des majors de la 1re promotion composée de 30 médecins généralistes principaux exerçant dans différents établissements pénitentiaires, après avoir bénéficié d'une formation médicale résidentielle spécialisée d'une durée de deux ans, dans le cadre de l'amélioration de la prise en charge des détenus.

TIARET

**Campagne pour encourager les agriculteurs à verser leur zakat via le Fonds de la zakat**



La direction des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya de Tiaret a lancé, récemment, une campagne de sensibilisation visant à encourager les agriculteurs et les éleveurs à s'acquitter de la zakat sur leur cheptel et leurs récoltes par le biais du Fonds de la zakat, a-t-on appris, lundi, auprès du directeur du secteur, M. Berabah Habis.

M. Habis a expliqué que cette campagne, qui coïncide avec le lancement de la campagne de moisson-battage, a pour objectif de rappeler aux contribuables de la zakat, dans les différentes régions de la wilaya, notamment les commerçants, les industriels, les agriculteurs et les éleveurs, "l'importance de ce pilier de l'islam, ainsi que les conditions de son acquittement au profit de ses bénéficiaires légitimes", dans un contexte marqué par l'optimisme quant à une

saïson agricole prometteuse. Cette campagne est encadrée par des imams et des cadres des affaires religieuses, ainsi que par le Bureau national des wakfs et de la zakat. Elle associe également des représentants de la Chambre de l'agriculture, de l'Union de wilaya des agriculteurs algériens, de la Fédération des éleveurs, des coopératives des céréales et légumes secs, ainsi que des assemblées communales élues, indique-t-on. Les participants expliquent notamment les mécanismes de fonctionnement du Fonds de la zakat.

Par ailleurs, afin d'informer le plus grand nombre de personnes concernées, des prêches et des douros ont été programmés dans les différentes mosquées de la wilaya. L'initiative permettra de répondre aux questions des fidèles et de leur communiquer les numéros de

comptes postaux du Fonds de la zakat de chaque commune, ouverts par l'antenne locale du Bureau national de la zakat.

La campagne se poursuivra pour cibler également les commerçants et les industriels à l'approche de l'Achoura, période choisie par de nombreuses personnes pour s'acquitter de leur zakat.

Selon M. Habis, le Fonds de la zakat de la wilaya a collecté, l'an dernier, plus de 11 millions de dinars. "Ces fonds ont permis d'accorder des aides financières à 1.100 personnes pauvres et nécessiteuses, après étude et vérification des listes des bénéficiaires établies par les comités des mosquées, les commissions de base des communes et l'instance de wilaya", a-t-il fait savoir.

**Ecole supérieure de l'aviation de Tfraoui (Oran) Remise de diplômes à dix nouvelles promotions**

Le commandant des Forces aériennes, le Général-major Zoubir Ghouila, a présidé, lundi soir à l'Ecole supérieure de l'aviation "Chahid Djebbar Tayeb", située à Tfraoui (Oran) dans la 2e Région militaire, la cérémonie de sortie de dix nouvelles promotions.

Ces promotions, baptisées du nom de la moudjahida défunte Khadija Khodir, comprennent notamment la 39e promotion du cours de commandement et d'état-major, la 118e promotion des navigateurs (cycle de perfectionnement des officiers), la 113e promotion des personnels non navigateurs (cycle de perfectionnement des officiers), la première promotion de Master académique en opérations et navigation aériennes, la 12e promotion de pilotes de transport, la 10e promotion spécialisée dans les drones, la 10e promotion de contrôleurs aériens, la 6e promotion en météorologie aéronautique, la 5e promotion de formation militaire de base commune, la 56e promotion d'élèves officiers de carrière et la 13e promotion

dans le cadre du système LMD.

Cette session de formation a également accueilli des stagiaires provenant de pays frères et amis. Le Général-major Ghouila a inspecté les formations, assisté à la prestation de serment des diplômés, puis remis les grades et certificats aux majors de promotion. Il a ensuite approuvé l'attribution du nom de la moudjahida Khadija Khodir à cette promotion et a honoré sa famille.

Les participants ont également suivi des démonstrations de combat réalisées par une section de close-combat ainsi qu'un exercice de démontage et de remontage de différents équipements militaires.

Dans son allocution, le commandant de l'Ecole supérieure de l'aviation a souligné que l'établissement, qui célèbre cette année son 60e anniversaire, poursuit sa mission de formation d'une nouvelle génération de pilotes, cadres et officiers capables de faire face aux évolutions contemporaines. Il a mis en avant la modernisation des pro-

grammes pédagogiques, l'intégration des technologies numériques, ainsi que la promotion de l'innovation et de la recherche scientifique afin de répondre aux exigences des forces aériennes modernes.

Il a rappelé que l'école a formé, au cours de son histoire, de nombreux pilotes et navigateurs d'élite qui ont contribué au développement des Forces aériennes algériennes et participé à des missions de soutien aux pays arabes frères.

Le responsable a également salué le rôle croissant de la femme algérienne au sein de l'Armée nationale populaire, soulignant sa présence dans des spécialités de haute technicité telles que le pilotage, le contrôle aérien, la gestion opérationnelle et les systèmes technologiques avancés.

A cette occasion, les pilotes de l'école ont exécuté un spectacle aérien réunissant neuf formations successives, démontrant une grande maîtrise technique, le respect des distances de sécurité et des règles de sécurité aérienne.

Née le 27 décembre 1934 dans le quartier de Médioni à Oran, la moudjahida Khadija Khodir a étudié au sein de l'Association des Oulémas musulmans algériens, puis dans plusieurs établissements scolaires de la ville, avant de devenir institutrice.

Elle rejoignit la Révolution algérienne en 1956. Arrêtée par l'armée coloniale française avec la moudjahida Fatima Zemmouchi et d'autres militants, elle fut soumise à de sévères tortures et emprisonnée durant trois ans. Jugée en novembre 1959, elle fut condamnée à douze ans de prison et détenue jusqu'au cessez-le-feu.

Après l'indépendance, elle fut députée au Conseil national sous la présidence de Ahmed Ben Bella. Elle occupa également des fonctions à la Bibliothèque nationale, participa à plusieurs réformes administratives et agricoles, fut membre du Parlement et travailla dans le domaine de la traduction avant de se consacrer à l'écriture historique après sa retraite.

## BOSTON

## La Norvège de Haaland assomme l'Irak

Quarante ans après sa dernière apparition en Coupe du monde, l'Irak a signé un retour historique mardi 16 juin 2026 à Boston. Dans une ambiance marquée par la présence massive de la diaspora irakienne, les Lions de la Mésopotamie ont longtemps tenu tête à la Norvège, également de retour sur la scène mondiale pour la première fois depuis le Mondial 1998. Malgré une prestation courageuse, les Irakiens se sont inclinés 4-1, permettant aux Scandinaves de prendre la tête du groupe I devant la France. La rencontre a été marquée par la performance d'Erling Haaland. Déjà auteur d'une saison remarquable avec Manchester City, l'attaquant norvégien a confirmé son statut de leader offensif. Après une première occasion dangereuse de la tête, il a ouvert le score à la 29e minute en reprenant un centre de David Möller Wolfe au second poteau. Il s'agissait de son premier but en phase finale de Coupe du monde. L'Irak a toutefois réagi avant la pause grâce à son capitaine et meilleur buteur, Aymen Hussein. Sur un centre d'Amir Al Ammari, il a égalisé d'une tête précise à la 39e minute, offrant un immense moment de joie aux supporters irakiens présents dans les tribunes.

Mais la Norvège a rapidement repris l'avantage. Juste avant la mi-temps, Haaland a profité d'une erreur du gardien Hassan pour inscrire un doublé. En seconde période, Leo Østigård a creusé l'écart sur corner (77e), avant qu'un but contre son camp d'Aymen Hussein dans le temps additionnel ne scelle définitivement le succès norvégien (4-1). Malgré la défaite, l'Irak a laissé une impression positive pour son grand retour mondial.

R.S

## MONDIAL-2026

## Avec la Tunisie, la nouvelle mission commando de Renard

Le globe-trotteur français Hervé Renard, nommé mardi sélectionneur de la Tunisie en pleine Coupe du monde, renoue avec l'Afrique terre de ses premiers exploits pour se relancer, deux mois après avoir été licencié par l'Arabie saoudite.

La Tunisie a pris la décision rarissime de changer d'entraîneur durant un Mondial, Sabri Lamouchi faisant les frais du 5-1 infligé dimanche par la Suède lors de la 1re journée.

Ce n'est pas la première fois qu'un sélectionneur est renvoyé au cours de la compétition mais, dans les cas précédents - la Tunisie déjà, la Corée du Sud et l'Arabie saoudite en 1998 -, les Fédérations avaient préféré confier l'intérim à un adjoint plutôt que de nommer quelqu'un de l'extérieur. Placé dans des conditions inédites, Renard n'aura que quelques jours pour rejoindre le camp de base de Monterrey, au Mexique, découvrir des joueurs qu'il n'a pas choisis et les préparer pour affronter le Japon dimanche. Une nouvelle défaite pourrait être éliminatoire si les Pays-Bas battent la Suède samedi, peu importe le résultat du dernier match de la Tunisie le 26 juin face aux Néerlandais. L'entraîneur de 57 ans au look de star hollywoodienne - chemise blanche, teint hâlé et cheveux longs - a accepté ce qui ressemble à un remake de "Mission Impossible", aux commandes d'un pays sans star qui n'a jamais dépassé le premier tour d'un Mondial en six participations. Mais ce genre de défis est la marque de fabrique de Renard qui va connaître une troisième Coupe du monde d'affilée avec une troisième



nation différente.

## "Gros travailleur"

Le technicien jouit d'une réputation de bâtisseur capable de briller avec des moyens limités, bien qu'il n'ait jamais vraiment confirmé avec des équipes mieux dotées. Il était sur le marché depuis son limogeage par l'Arabie saoudite en avril, alors qu'il avait mené les "Faucons verts" à la qualification pour le Mondial-2026. Cet ancien joueur sans référence (un match de D1 avec Cannes à la fin des années 1980) est habitué à s'aventurer hors des sentiers battus, au fil d'une carrière entamée en cinquième division, en 1999, à Draguignan (sud de la France). C'est en Afrique qu'il a appris le métier, sous les ordres de Claude Le Roy, dont il était l'adjoint avec le Ghana (2007-2008). Cette rencontre "a changé mon destin", a-t-il expliqué à l'AFP en 2022. Le Roy se souvient lui d'un "gros travailleur". L'élève s'émancipe de son mentor en prenant la tête de

la Zambie (2011-2013), avec qui il parvient à gagner la Coupe d'Afrique des nations à la surprise générale, en 2012. Trois ans plus tard, il récidive avec la Côte d'Ivoire (2014-2015), après avoir succédé à... Sabri Lamouchi.

## Déceptions

Ces trophées lui ont ouvert les portes de postes plus prestigieux, avec le Maroc (2016-2019) ou l'Arabie saoudite (2019-2023 puis 2024-2026). Son charisme en a fait un personnage incontournable, mais les résultats n'ont pas été à l'avenant. Il conduit les Saoudiens à une victoire de prestige (2-1) contre l'Argentine, future championne, lors de la phase des poules du Mondial-2022. Les images de son discours à la mi-temps du match ont fait le tour du monde, et ont consolidé sa notoriété comme franc-parleur. Mais l'Arabie saoudite a terminé à la dernière place de son groupe, comme le Maroc en 2018 lorsqu'il était aux commandes. Son passage avec l'équipe de

France féminine (2023-2024) s'est aussi achevé par deux éliminations en quarts de finale, à la Coupe du monde en 2023 puis aux JO de Paris. Ces résultats s'ajoutent à ses mandats mitigés à Sochaux (2013-2014), où il n'a pu empêcher la descente du club en Ligue 2, et Lille (2015). Sa quête de rachat coïncide avec celle d'une équipe tunisienne au bord de l'élimination. A Tunis, les supporters étaient très dubitatifs sur un miracle pouvant venir du "Sorcier blanc": "ce n'est pas une solution" que de renvoyer Lamouchi, a estimé Salim, un gérant de café, estimant que "ce sont les joueurs qui ne sont pas compétents". Pour Wiam, une employée d'usine, le mieux ce serait que "la sélection se retire" du Mondial. "Il faut changer toutes les personnes" de la Fédération tunisienne, selon elle, "tous, du plus petit au plus grand responsable. Il faut mettre fin au favoritisme".

AFP

## France-Sénégal : Des regrets malgré une prestation convaincante des Lions

Le Sénégal peut nourrir de nombreux regrets après sa défaite face à la France, tant les Lions ont longtemps rivalisé avec l'une des meilleures sélections du monde. Sur la pelouse du MetLife Stadium de New York, théâtre de la finale finale de cette Coupe du monde, les hommes de Pape Thiaw ont livré une première période de grande qualité, dominant des Bleus étonnamment inoffensifs. Dès le coup d'envoi, les Sénégalais affichent détermination, discipline et confiance. Bien organisés dans un bloc médian compact, ils neutralisent les principales armes offensives françaises et empêchent Kylian Mbappé, Ousmane Dembélé et Michael Olise de s'exprimer. Cette maîtrise se traduit également par plusieurs occasions franches. Nicolas Jackson touche notamment le poteau à la 25e minute, tandis qu'Ismaïla Sarr manque une opportunité en or juste avant la pause, seul face au but. Avec davantage de réalisme, le Sénégal aurait pu rejoindre les vestiaires avec un avantage mérité.



À la mi-temps, le constat est frappant : la France n'a enregistré aucun tir dangereux et semble incapable de trouver des solutions. Cependant, le scénario change complètement après la reprise. Repositionné dans l'axe, Michael Olise de-

vient le principal artisan du réveil français. Plus influent et inspiré, il multiplie les actions décisives et met constamment la défense sénégalaise sous pression. Après plusieurs alertes, Olise délivre une passe parfaite à Mbappé, qui ouvre finalement le score à la 66e minute. Malgré ce coup dur, les Lions refusent de céder. Nicolas Jackson pense même égaliser, mais son but est annulé pour hors-jeu. Progressivement, la France prend le contrôle du match et se montre plus efficace. Entré en jeu quelques minutes auparavant, Bradley Barcola inscrit le deuxième but français à la 82e minute.

Le Sénégal réduit l'écart dans le temps additionnel grâce à Ibrahima Konaté, relançant brièvement l'espoir. Mais dans la foulée, Mbappé scelle définitivement le sort de la rencontre d'une superbe frappe lointaine. Courageux et ambitieux, les Lions quittent néanmoins le terrain avec le sentiment d'avoir laissé échapper une occasion importante.

R.S

FOOT/ COUPE DU MONDE 2026 (GR.J/ 1RE JOURNÉE) ARGENTINE-ALGÉRIE 3-0

# Les Verts chutent d'entrée mais gardent leurs chances intactes

*L'équipe algérienne de football a entamé sa campagne en Coupe du monde 2026 (11 juin - 19 juillet) par une défaite face à l'Argentine (0-3), championne du monde en titre, dans la nuit de mardi à mercredi au stade Arrowhead de Kansas City, à l'occasion de la 1re journée du groupe J de la compétition organisée aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique.*

Dès les premières minutes, l'Albiceleste a imposé son rythme et sa maîtrise technique, obligeant les Verts à évoluer majoritairement dans leur moitié de terrain. Les Argentins ont multiplié les offensives et se sont procuré plusieurs situations dangereuses devant la cage de Luca Zidane.

Cette domination a été récompensée à la 17e minute lorsque Lionel Messi, à l'entrée de la surface, a décoché une frappe puissante qui a trouvé le chemin des filets.

La sélection algérienne a toutefois montré quelques réactions avant la pause. Sa meilleure opportunité est intervenue à la 40e minute lorsque Chaïbi, excentré sur le côté droit, a tenté sa chance d'une frappe repoussée en corner par le gardien Emiliano Martinez.

Au retour des vestiaires, l'Argentine a continué à maîtriser les débats et a doublé la mise à l'heure de jeu grâce à Messi. Dans la foulée, le sélectionneur Vladimir Petkovic a procédé à un triple changement en lançant Aouar, Mahrez et Amoura à la 64e minute afin d'apporter davantage de fraîcheur et de dynamisme à son équipe.

Malgré une volonté de réagir et plusieurs tentatives pour revenir dans le match, les coéquipiers du capitaine



Mandi se sont heurtés à une défense argentine bien organisée. Messi a finalement parachevé le succès de son équipe en inscrivant un troisième but à la 76e minute, signant ainsi un triplé et prenant provisoirement la tête du classement des buteurs du tournoi.

Dans l'autre rencontre du groupe J, l'Autriche affrontera la Jordanie ce mercredi au stade Levi's de Santa Clara (05h00, heure algérienne).

Lors de la 2e journée, l'Algérie tentera

de se relancer face à la Jordanie le mardi 23 juin à Santa Clara (04h00, heure algérienne), tandis que l'Argentine sera opposée à l'Autriche le lundi 22 juin au stade AT&T d'Arlington, au Texas (18h00, heure algérienne). Le onze entrant algérien : Zidane, Belghali, Aït-Nouri, Mandi, Bensebaïni, Boudaoui (Aouar, 64e), Bentaleb (Boulbina, 81e), Maza (Zerrouki, 82e), Hadj Moussa (Mahrez, 64e), Gouiri (Amoura, 64e), Chaïbi.

R.S

## LES NOTES DES JOUEURS ALGÉRIENS

### Luka Zidane sous le feu des critiques

Les joueurs de la sélection algérienne ont reçu des évaluations allant de moyennes à relativement satisfaisantes après leur lourde défaite (3-0) face à l'Argentine lors de la première journée du groupe J de la Coupe du monde 2026.

Les Fennecs n'ont pas livré une prestation à la hauteur des attentes pour espérer obtenir un résultat positif contre l'Albiceleste. Défaillante aussi bien sur le plan défensif qu'offensif, l'équipe algérienne a également souffert d'un manque d'organisation, tandis que son gardien, Luka Zidane, est apparu en difficulté durant une grande partie de la rencontre. Luka Zidane a hérité de la plus faible évaluation parmi les joueurs algériens après la défaite contre l'Argentine. Selon les statistiques du match, le portier des Verts a reçu la note de 5,2 sur 10.

Cette note s'explique notamment par

les trois buts encaissés face à l'Argentine, tous inscrits par Lionel Messi. Bien qu'il ait réalisé quelques arrêts importants, le gardien algérien n'a pas su se montrer suffisamment décisif. Plusieurs observateurs estiment d'ailleurs qu'il porte une part de responsabilité sur les deux premiers buts concédés.

La deuxième plus mauvaise note de la sélection algérienne est revenue à l'attaquant Amine Gouiri, crédité d'un 5,8 sur 10. Les latéraux Rafik Belghali et Rayan Aït-Nouri ont quant à eux partagé la troisième plus faible évaluation avec une note de 6,1 sur 10.

#### MESSI, HOMME DU MATCH FACE À L'ALGÉRIE

Auteur d'une prestation exceptionnelle, Lionel Messi a obtenu la meilleure note du match avec un 9,7 sur 10. La star argentine a inscrit un triplé

face à Luka Zidane et a dominé les débats tout au long de la rencontre, malgré ses 39 ans approchant.

Le milieu de terrain argentin Rodrigo De Paul a reçu la deuxième meilleure note du match avec un 8,2 sur 10. Il s'est notamment illustré par une passe décisive remarquable ayant cassé toutes les lignes défensives algériennes sur l'action du premier but.

La troisième meilleure évaluation est revenue au défenseur central Lisandro Martínez, noté 7,7 sur 10 pour sa solide prestation au sein de la défense argentine.

Grâce à son triplé contre l'Algérie, Lionel Messi porte désormais son total à 16 buts en Coupe du monde. Il égale ainsi le record de l'Allemand Miroslav Klose et rejoint la première place du classement des meilleurs buteurs de l'histoire de la compétition.

R.S

## FIFA

### La Coupe du monde 2026 bat un record historique d'affluence quotidienne

La Coupe du monde 2026 a établi un nouveau record d'affluence quotidienne mardi, avec 281.223 spectateurs présents dans les stades pour les quatre rencontres disputées, a annoncé la Fédération internationale de football (FIFA).

Ce total dépasse le précédent record de 277.070 spectateurs enregistré le 28 juin 1994, lors du Mondial organisé aux Etats-Unis, où quatre matches figuraient également au programme.

"Les rencontres France-Sénégal, Irak-Norvège, Argentine-Algérie et Autriche-Jordanie ont attiré des foules importantes, confirmant l'engouement suscité par cette édition organisée conjointement par les Etats-Unis, le Canada et le Mexique", a indiqué l'instance internationale dans un communiqué publié sur son site officiel.

Après seulement six jours de compétition, 1.309.652 supporters ont déjà assisté aux 20 premiers matches, soit une moyenne de 65.483 spectateurs par rencontre. Selon la FIFA, le tournoi est en bonne voie pour battre le record historique d'affluence cumulée de la compétition, établi lors de l'édition 1994 avec environ 3,5 millions de spectateurs, et pourrait dépasser cette marque dès la fin de la phase de groupes.

"Waouh ! 281.223 supporters étaient présents aujourd'hui (mardi) dans les stades de la Coupe du monde de la FIFA : c'est la plus forte affluence jamais enregistrée dans l'histoire de la compétition !", s'est félicité le président de la FIFA, Gianni Infantino.

"Le 16 juin 2026 restera gravé dans l'histoire de la Coupe du monde. Je ne saurais trop remercier nos supporters d'avoir apporté de la couleur, de l'ambiance et des émotions à ce tournoi. La Coupe du monde 2026, la plus inclusive à ce jour, continue de montrer à quel point notre sport est aimé et comment le football unit le monde", a-t-il ajouté.

L'instance dirigeante du football mondial rappelle que les revenus générés par la Coupe du monde sont réinvestis dans le développement du football masculin, féminin et des jeunes au sein de ses 211 associations membres.

## FOOT/ALGÉRIE

### Début du 2e module de la formation fédérale des Directeurs techniques

La Direction technique nationale (DTN) a donné le coup d'envoi, mardi au Centre technique national de Sidi Moussa, du deuxième module de la première promotion de la formation fédérale des Directeurs techniques sportifs (DTS) des clubs de Lignes 1 et 2, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF). La cérémonie d'ouverture a été présidée par le responsable du département formation de la DTN, M. Karim Kaced.

Ce deuxième module aborde plusieurs thématiques essentielles, notamment la préparation physique dans le cursus de formation, le centre de formation, le projet de jeu, les principes défensifs et offensifs, le leadership du Directeur Technique Sportif et l'organisation et la gestion des réunions.

L'encadrement pédagogique est assuré par des experts de la Confédération Africaine de Football (CAF), avec pour objectif de renforcer les compétences des stagiaires et de leur permettre de s'approprier les méthodologies modernes du management sportif.

R.S

## MONDIAL-2026 (GR.J/ 1RE JOURNÉE)

### L'Autriche s'impose 3-1 contre la Jordanie

La sélection autrichienne de football a dominé son homologue jordanienne sur le score de 3 à 1, en match comptant pour la première journée du groupe J de la Coupe du monde 2026, disputé mercredi matin au Levi's stadium de Santa Clara, à San Francisco.

Ce résultat permet à l'Autriche de prendre la deuxième place du groupe J, devancée à la différence de buts par l'Argentine.

Romano Schmid a ouvert le score dès la 21e minute en envoyant un missile dans la lucarne du portier jordanien Yazeed Abulaila. Novice en Coupe du monde, la Jordanie a égalisé à la 50e par Ali Olwan.

Mais l'Autriche a repris l'avantage grâce à un but contre son camp du défenseur central jordanien Yazan Al-Arab, avant de plier les débats au bout du temps additionnel avec un penalty de Marko Arnautovic.

Au terme de cette première journée, les Autrichiens totalisent trois points, comme l'Argentine, victorieuse face à l'Algérie (3-0).

Lors de la 2e journée, l'Algérie tentera de se relancer face à la Jordanie le mardi 23 juin à Santa Clara (04h00, heure algérienne), tandis que l'Argentine sera opposée à l'Autriche le lundi 22 juin au stade AT&T d'Arlington, au Texas (18h00, heure algérienne).

R.S

SUÈDE

Deux lois pour durcir la politique migratoire

La Suède durcit sa politique migratoire. Le Parlement, sous la pression de l'extrême droite, vient d'adopter deux lois pour faciliter l'expulsion des migrants, l'une basée sur leur comportement, l'autre sur la délation de la part des fonctionnaires suédois. Des lois dénoncées par les organisations de défense des droits humains.

Le Parlement a adopté ce lundi 15 juin un tour de vis dans la politique migratoire du pays. En adoptant le premier texte à une large majorité – 302 pour et 44 contre –, les députés ont rendu possible l'expulsion de ressortissants étrangers pour « mauvaise conduite ».

Un terme juridiquement vague qui permettra de révoquer des permis de séjour aux migrants en fonction de leur comportement. Cela comprendra les auteurs de certains délits, mais pas que, le texte peut aussi concerner la façon de vivre des migrants ou leur moralité. L'autre loi, aussi appelée la loi des « mouchards », instaure une sorte de délation. Désormais les fonctionnaires de plusieurs services publics – emploi, assurance sociale, fisc, retraites, administration pénitentiaire et failles – seront tenus de signaler à la police et à l'agence de l'immigration les étrangers sans-papiers.

MEXIQUE

Les proches de disparus alertent sur leur cause

Alors que le Mexique vit au rythme de la Coupe du monde et accueille plusieurs rencontres internationales, les manifestations liées à la crise des disparitions forcées continuent de mobiliser de nombreux citoyens. Les familles des personnes disparues profitent de la visibilité offerte par l'événement pour rappeler que leur combat reste d'actualité et réclamer davantage d'attention de la part des autorités. À Mexico, où une polémique a récemment éclaté après la dégradation de portraits de disparus et des tensions avec des mères chercheuses, plusieurs milliers de personnes ont défilé près du stade afin de sensibiliser le public. Bougies à la main et portraits de leurs proches disparus, les manifestants ont exprimé leur douleur et leur détermination à obtenir des réponses.

Parmi eux, Perla Mendez participait pour la première fois à une marche en hommage à son cousin Alan, disparu en 2024. Elle estime essentiel de rappeler que la crise touche des milliers de familles à travers le pays. D'autres, comme Patricia Rebeles, venue de l'État de Zacatecas, ont parcouru de longues distances pour faire entendre leur voix et réclamer justice pour leurs proches disparus. De nombreux citoyens ont également manifesté leur solidarité. Tout en se réjouissant de l'organisation du Mondial au Mexique, ils considèrent que cet événement constitue une occasion unique de porter cette crise sur la scène internationale et de sensibiliser l'opinion mondiale à une tragédie qui demeure largement irrésolue.

CAMEROUN

Un homme brûlé vif en public dans l'ouest du pays

Un tragique fait divers suscite colère et indignation au Cameroun depuis quelques jours. Dans le village de Baloum, près de la ville de Dschang, dans la région de l'ouest, un jeune homme dans la vingtaine a été tué, immolé par le feu dans la cour d'une chefferie, sous les yeux de plusieurs témoins qui n'ont pas réagi. Plusieurs jours après les faits, une vidéo accablante captée pendant la commission de ces actes a été diffusée sur les réseaux sociaux. Le chef de ce village fait partie des principaux mis en cause.

La vie de Steve, un jeune artisan du village de Baloum, dans l'ouest du Cameroun, a basculé très vite. D'abord à cause d'une accusation de vols de quelques tôles. Une foule en colère s'est emparée de lui, le traînant de force jusqu'à la cour de la chefferie traditionnelle. Les mains ligotées dans le dos, assis par terre et les pieds attachés, le jeune homme supplie et clame son innocence. « Je ne suis pas un voleur, appelez mes parents », crie-t-il à la foule. En vain.

Inscrit dans des pneus usés, de l'essence est ensuite ajoutée, puis une bûchette d'allumette. Steve est brûlé vif. Les faits auraient pu s'arrêter là. Mais la violente mise à mort a cependant été filmée, puis diffusée sur les réseaux sociaux: l'onde de choc est immédiate.

Le chef de village aurait été identifié dans la vidéo, où on peut l'entendre. « Fais ta dernière prière », dit-il à la victime suppliciée. A-t-il explicitement donné l'ordre de tuer ? Certains soutiennent que le chef de village n'était pas présent lors de la mise à mort, voire même que les faits se seraient déroulés loin de la chefferie.

La famille du jeune homme, inconsolable, a depuis déposé une plainte contre ce chef de village, toujours libre, mais en fuite et recherché par la gendarmerie.

RÉPARATIONS LIÉES À L'ESCLAVAGE  
Un sommet à Accra pour faire avancer la question



Le Ghana accueille dès ce mercredi un sommet international consacré aux réparations liées à l'esclavage et au colonialisme. Réunis à Accra pendant trois jours, experts, responsables politiques et chefs d'État cherchent à définir des actions concrètes pour faire avancer ce dossier, renforcé récemment par une résolution de l'ONU qualifiant l'esclavage de crime le plus grave contre l'humanité.

La première journée est consacrée aux échanges

techniques afin d'harmoniser les approches et d'identifier les différentes formes de réparation envisageables. Au-delà de la question financière, les participants souhaitent aborder les conséquences durables de l'esclavage et du colonialisme, notamment les inégalités économiques, les discriminations raciales et les fractures persistantes entre l'Afrique et sa diaspora.

Selon plusieurs spécialistes, les réparations ne peuvent se limiter à une

compensation monétaire. Elles pourraient inclure des excuses officielles, des programmes éducatifs, des investissements, la restitution d'œuvres d'art ou encore une meilleure reconnaissance des préjudices historiques subis par les populations africaines. Le choix du Ghana comme pays hôte revêt une forte portée symbolique. Les forts et châteaux de Cape Coast et d'Elmina rappellent le rôle central joué par ses côtes dans la traite transatlantique. Pour les auto-

rités ghanéennes, le pays, souvent décrit comme l'un des principaux points de départ des déportations vers les Amériques, doit désormais devenir un espace de mémoire, de réparation et de réconciliation. Les organisateurs espèrent que cette rencontre marquera une étape décisive et débouchera sur une feuille de route claire afin de transformer les engagements politiques en actions concrètes et mesurables.

COMORES

L'évacuation sanitaire de l'ancien président Abdallah Sambi refusée

Aux Comores, les autorités judiciaires ont écarté, mardi 16 juin, l'hypothèse d'une évacuation sanitaire de l'ancien président Ahmed Abdallah Sambi, condamné à la réclusion à perpétuité. Cette décision intervient alors que l'état de santé de l'ex-chef de l'État suscite depuis plusieurs semaines de vifs débats dans le pays et alimente de nombreuses interrogations au sein de l'opinion publique. Lors d'une conférence de presse, le procureur général Ahamada Hamidou a affirmé qu'aucun élément médical ne justifiait, à ce stade, un transfert urgent à l'étranger. Il a précisé qu'il aurait soutenu une telle mesure si les médecins chargés d'évaluer l'état de santé de l'ancien président l'avaient recommandée.

Pour appuyer cette position, les autorités se sont référées à l'analyse du docteur Saïd Moussa, responsable du service anesthésie-réanimation de l'hôpital El-Maarouf. Selon lui, le pronostic vital d'Ahmed Abdallah Sambi n'est pas engagé à court terme et aucun motif médical ne nécessite



actuellement une évacuation sanitaire. Le praticien a toutefois reconnu ne pas avoir examiné directement l'ancien président. Son avis repose sur l'étude du dossier médical et sur des échanges avec une équipe de cinq médecins mandatés par le parquet. Ces derniers ont conclu à un risque cardiovasculaire élevé et préconisé la

réalisation d'une coronarographie, un examen indisponible aux Comores. Face aux divergences d'interprétation entre experts, les autorités ont annoncé leur intention de solliciter une expertise médicale étrangère indépendante afin de poursuivre l'évaluation du dossier et de garantir la transparence de la procédure.

ACCORD AMÉRICANO-IRANIEN

# Une signature pourrait intervenir demain en Suisse

Le Qatar a réaffirmé mardi son soutien aux efforts diplomatiques visant à finaliser un accord entre les États-Unis et l'Iran. En marge du sommet du G7 en France, l'émir du Qatar, le cheikh Tamim ben Hamad Al-Thani, a souligné l'importance de parvenir à une entente durable entre Washington et Téhéran, tout en exprimant la disponibilité de son pays à contribuer à ce processus.

Lors d'une déclaration télévisée aux côtés du président américain Donald Trump, le souverain qatari a estimé que l'accord en discussion revêtait une importance majeure pour la stabilité régionale. Il a toutefois reconnu que plusieurs étapes restaient à franchir avant sa conclusion définitive. Selon lui, la poursuite des efforts diplomatiques pourrait aboutir à des résultats positifs tant pour la région que pour l'Iran.

L'émir a également indiqué que, durant les derniers mois, les discussions se sont davantage concentrées sur la recherche d'un compromis politique que sur les questions économiques.

De son côté, Donald Trump s'est montré optimiste quant aux perspectives de l'accord. Le président américain a qualifié le texte de « juste » et a annoncé son entrée prochaine dans une deuxième phase qu'il juge plus simple à mettre en œuvre. Il a néanmoins précisé que les États-Unis n'avaient pas l'intention d'investir financièrement en Iran.

Trump a rappelé que l'objectif fondamental de l'accord restait d'empêcher l'Iran d'acquiescer l'arme nucléaire. Il a averti que Téhéran ferait face à de lourdes conséquences si cette ligne rouge venait à être franchie. Plus tard dans la journée, il a indiqué aux journalistes que le mémorandum d'entente stipulait clairement que l'Iran ne pourrait en aucun cas se doter d'un arsenal nucléaire. Il a également annoncé que le texte serait soumis au Congrès américain pour examen.

## UNE SIGNATURE ENVISAGÉE EN SUISSE

Parallèlement, le gouvernement suisse a fait savoir qu'une cérémonie de signature pourrait avoir lieu vendredi à Bürgenstock, dans le canton de Nidwald, au centre de la Suisse. Dans un communiqué, le ministère suisse des Affaires étrangères a indiqué avoir entretenu des contacts étroits avec les États-Unis, l'Iran, le Pakistan et le Qatar concernant la conclusion de ce mémorandum d'entente entre Washington et Téhéran. Les autorités suisses précisent que le choix du site de Bürgenstock a été proposé conjointement par les médias pakistanais et qataris ainsi que par les deux parties concernées.

## LE QATAR MET EN AVANT SON RÔLE DE FACILITATEUR

Dans ce contexte, le ministère qatari des Affaires étrangères a affirmé avoir contribué à rapprocher les positions des deux camps afin de favoriser une solution négociée.



Le porte-parole du ministère, Majed Al-Ansari, a expliqué que Doha avait œuvré pour favoriser le consensus entre les parties, encourager la reprise de la navigation dans le détroit d'Ormuz et soutenir le maintien du cessez-le-feu. Il a toutefois précisé que le Qatar n'agissait pas comme médiateur direct, mais comme un partenaire soutenant les efforts de médiation conduits par le Pakistan. Selon lui, l'accord actuel constitue une première étape vers un consensus régional plus large susceptible de renforcer la stabilité du Moyen-Orient. Il a confirmé que le Qatar participerait à la prochaine rencontre prévue à Genève et qu'il poursuivait ses contacts avec l'ensemble des acteurs impliqués afin d'éviter toute reprise de l'escalade.

Le responsable qatari a également insisté sur la volonté de son pays de voir revenir la paix et la sécurité régionales telles qu'elles existaient avant le conflit. Il a assuré que l'ensemble des dossiers en suspens seraient abordés dans le cadre du mémorandum d'entente américano-iranien. Concernant les aspects financiers, Majed Al-Ansari a affirmé qu'aucun fonds qatari n'aurait été engagé dans l'accord et qu'une coordination internationale était en cours pour faire face aux répercussions économiques de la crise. Il a également précisé qu'aucune rencontre directe entre responsables américains et iraniens n'était actuellement organisée à Doha.

Le porte-parole s'est déclaré confiant quant à la possibilité que la signature prévue vendredi ouvre la voie à de futures négociations fructueuses et contribue à mettre fin aux tensions entre les États-Unis et l'Iran.

## GAZA, LIBAN ET ISRAËL AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS RÉGIONALES

Abordant les autres dossiers régionaux, Majed Al-Ansari a dénoncé les frappes israéliennes au Liban, les qualifiant d'atteinte à la souveraineté du pays. Il a souligné que les efforts diplomatiques se concentraient désormais sur l'application intégrale de l'accord de cessez-le-feu à Gaza, rappelant que le Qatar poursuivait sa médiation en faveur d'une trêve durable dans l'enclave palestinienne.

Sur le dossier israélien, Donald Trump a affirmé entretenir d'excellentes relations avec le Premier ministre Benjamin Netanyahu. Il a toutefois estimé que ce dernier devait faire preuve d'une plus grande responsabilité dans sa gestion de la situation au Liban.

Le président américain a par ailleurs révélé avoir suggéré à Israël de confier au président syrien Ahmed al-Charaa la gestion de la question du Hezbollah libanais. Trump a également souligné que la campagne militaire israélienne avait provoqué un lourd bilan humain, marqué par un grand nombre de victimes.

R.I

YÉMEN

## Le médiateur de l'ONU appelle à relancer le processus politique

L'envoyé spécial des Nations unies pour le Yémen, Hans Grunberg, a exhorté les parties au conflit yéménite à relancer le processus politique actuellement au point mort. Lors d'un exposé mardi soir devant le Conseil de sécurité des Nations unies, M. Grunberg a réaffirmé son engagement à poursuivre le dialogue avec les différents acteurs afin de faire progresser les efforts politiques en faveur d'un règlement durable de la crise.

"Je travaillerai avec les parties afin de les encourager à réaliser des avancées sur le dossier yéménite", a-t-il déclaré.

M. Grunberg a indiqué que son bureau avait récemment tenu deux réunions distinctes dans le cadre du Comité de coordination militaire. Ces rencontres ont permis d'examiner les priorités sécuritaires, les mesures de désescalade ainsi que les moyens d'améliorer les canaux de communication entre les parties.

Il a ajouté que, sur la base des engagements pris par l'ensemble des acteurs concernés, les Nations unies prévoient d'organiser prochainement une réunion tripartite du Comité de coordination militaire.

## PALESTINE OCCUPÉE

### Des colons sionistes incendient deux mosquées au nord de Ramallah

Des colons sionistes ont incendié, hier mercredi deux mosquées dans les villages de Jaljalia et Mazra'a al-Nubani, au nord de Ramallah, en Cisjordanie occupée, et ont inscrit des slogans racistes et incitant à la haine sur les murs de l'une d'elles, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

Des sources locales citées par Wafa ont rapporté qu'un groupe de colons sionistes s'était infiltré dans la ville de Jaljalia et avait incendié la Grande Mosquée, provoquant des dégâts matériels et des incendies. Ils ont également inscrit des slogans provocateurs et racistes sur ses murs.

Les mêmes sources ont ajouté que des citoyens ont affronté les colons lors de leur tentative d'incendier la mosquée, tandis que les forces de l'occupation ont pris d'assaut la ville et ont tiré des gaz lacrymogènes et des grenades assourdissantes.

Dans le même contexte, des colons sionistes ont pris d'assaut la mosquée Al-Farouq dans les fermes d'Al-Nubani et l'ont incendiée, causant des dommages matériels à ses installations et à son contenu, a ajouté Wafa.

R.I

## RÉVÉLATIONS DE BLOOMBERG SUR L'ACCORD IRAN-USA

### L'Iran dénonce un document incomplet

Une source proche de l'équipe de négociation iranienne a affirmé à l'agence Tasnim que le texte publié par Bloomberg comme étant la version intégrale du mémorandum d'entente entre l'Iran et les États-Unis était inexact et incomplet.

Selon cette source, le document comprend bien 14 articles, comme cela avait été annoncé précédemment. Elle a toutefois souligné que, si plusieurs de ces dispositions ont déjà été évoquées dans les médias, les détails rapportés par Bloomberg concernant chacun des articles sont, dans cer-

tains cas, largement incomplets. La même source a notamment indiqué que le premier article ainsi que celui relatif au détroit d'Ormuz, tels que présentés par Bloomberg, comportaient des inexactitudes manifestes. Elle a également précisé que plusieurs termes et formulations essentiels avaient été omis.

Elle a ajouté que le texte intégral du mémorandum serait rendu public après sa signature prévue vendredi, conformément à un accord entre les deux parties.

Plus tôt, Bloomberg avait publié un

projet de mémorandum composé de 14 points.

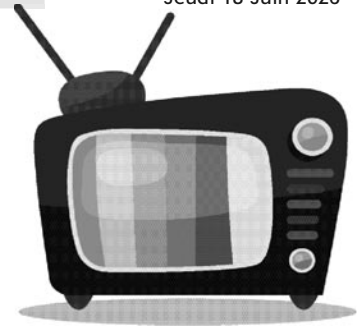
Selon la version relayée par l'agence, le premier article prévoit que « la République islamique d'Iran et les États-Unis, ainsi que leurs alliés engagés dans le conflit en cours, déclarent, par la signature de ce mémorandum d'entente, la cessation immédiate et définitive de la guerre sur tous les fronts, y compris au Liban. Les deux parties s'engagent à ne mener aucune action hostile l'une contre l'autre et à s'abstenir de toute menace ou recours à la force. L'accord final confirmera les dis-

positions de cet article ainsi que celles des autres articles du mémorandum ».

Cernant le détroit d'Ormuz, Bloomberg indique que le texte stipule que « dès la signature du mémorandum, la République islamique d'Iran prendra immédiatement les mesures nécessaires pour garantir la reprise du trafic maritime commercial entre le Golfe et la mer d'Oman, dans les deux sens, et son retour au niveau d'avant-guerre dans un délai de 30 jours, sous réserve des opérations techniques requises et du déminage mené par l'Iran ».

# TÉLÉ

# VISION



**CANAL+** Silo  
**21h09**



Solo demande à Juliette de réparer une pompe à eau, car le niveau monte dangereusement et atteindra le service informatique d'ici dix mois. Juliette, cependant, refuse : elle veut retourner immédiatement dans son silo.

**TF1** Zodiaque

**21h10**



Esther, une jeune femme déterminée, se retrouve au cœur d'une situation périlleuse après avoir été enlevée par Félix, un homme désespéré qui a besoin de son aide pour récupérer la garde de son fils, Quentin.

**M** Suisse / Bosnie-Herzégovine  
**20h55**



Football. Coupe du monde. 2e journée. Groupe B.

**gulli** Le code de Charlemagne  
**21h05**



Eik Meiers, archéologue, abandonne sa chasse au trésor après la disparition de sa femme Maria dans l'éboulement d'une galerie. Huit ans plus tard, Eik, qui s'occupe seul de sa fille de 15 ans, est contacté par le professeur Bachmann...

**france 4** A l'ombre des filles



Luc est un chanteur lyrique renommé. En pleine crise personnelle, il accepte d'animer un atelier de chant dans un centre de détention pour femmes. Il se trouve vite confronté aux tempéraments difficiles des détenues.

**arte** Happy Valley  
**20h55**



Alors qu'elle traque de jeunes drogués, Catherine découvre un cadavre humain en décomposition. Sa surprise est grande quand elle apprend que la victime n'est autre que la mère de Tommy Lee Royce, toujours emprisonné pour meurtre.

**T1e** American Gangster  
**21h10**



À Harlem, en 1968, la mort de Bumpy Johnson, le parrain noir de la ville, laisse un vide dans le milieu criminel. Frank Lucas, son garde du corps fidèle et ambitieux, voit une opportunité de prendre les rênes.

**The Social Reckoning : Jesse Eisenberg a refusé de rejouer Mark Zuckerberg**



Alors que le film original est sorti en 2010, la suite de "The Social Network", intitulée cette fois "The Social Reckoning", va nous être proposée. Son intrigue est basée sur The Facebook Files, une série d'articles publiée dans The Wall Street Journal qui a mis en lumière les pratiques malhonnêtes du réseau social. Le récit tourne autour de Frances Hagen et Jeff Horwitz, la lanceuse d'alerte et le journaliste qu'elle a contacté pour dénoncer ces pratiques. Étant donné son importance dans les événements racontés dans The Social Reckoning, le patron de Facebook, Mark Zuckerberg, apparaît régulièrement dans l'histoire. Mais cette fois, il n'est pas joué par Jesse Eisenberg, qui l'a pourtant brillamment incarné dans The Social Network. Or, nous connaissons désormais la raison pour laquelle l'acteur n'a pas participé à ce projet. The Social Reckoning est de nouveau écrit mais aussi cette fois réalisé par Aaron Sorkin, le scénariste du premier film. Le cinéaste a récemment donné une interview à Vanity Fair. Au cours de celle-ci, il a évoqué l'absence de Jesse Eisenberg au casting de son film. Il a expliqué que l'acteur avait refusé car il n'avait tout simplement pas envie d'être de nouveau amalgamé à Mark Zuckerberg : il ne voulait tout simplement plus être associé à Mark Zuckerberg, il a des problèmes avec cet homme. Aaron Sorkin a pourtant essayé de le faire changer d'avis. Ainsi, le cinéaste a passé trois jours à essayer de convaincre l'acteur de reprendre son rôle. Car selon lui, "je trouvais que le rôle lui appartenait, et il avait clairement fait ses preuves". Mais il a fini par respecter sa décision et s'est donc tourné vers quelqu'un d'autre. Afin de remplacer Jesse Eisenberg dans le rôle de Mark Zuckerberg, Aaron Sorkin a choisi Jeremy Strong. L'interprète de Kendall Roy dans Succession incarne ainsi le patron de Facebook dans The Social Reckoning. En octobre dernier, il a d'ailleurs teasé pour cette suite un Mark Zuckerberg très différent de celui du premier film. Autour de Jeremy Strong, Mikey Madison joue Frances Hagen dans le long-métrage d'Aaron Sorkin. Quant à Jeff Horwitz, il est incarné par Jeremy Allen White, la star de la série Disney+ "The Bear". "The Social Reckoning" sortira le 7 octobre prochain dans les salles de cinéma.

Quotidien National d'Information  
Édité par la SARL NATION EDITION  
Capital social de 100 000,00 DA  
**Directeur général**  
**Omar ATTIA**  
**Directeur de la Publication**  
**Mohamed BOUAZDIA**

**Impression**  
Centre : SIA  
Est : SIE  
Sud : SIA  
Ouest : SIO

**Distribution**  
Centre : La Nation  
Est : La Nation  
Sud : La Nation  
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :  
L'Entreprise Nationale de communication,  
d'Édition et de Publicité »  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.  
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42  
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77  
E-mail: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social  
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH  
Siège de la rédaction  
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH  
**Tél/Fax : 028 53 59 96**  
Email: lanationquotidien@gmail.com -  
Site: www.journal-lanation.com  
**RIB : BDL 005 00170 4002162000 18**

# La stratégie iranienne, moyens limités, impact maximum

ACCULÉ, LE RÉGIME IRANIEN LIVRE À DES ADVERSAIRES MIEUX DOTÉS UNE GUERRE GÉOÉCONOMIQUE ÉPOUSANT UNE LOGIQUE DU « RENDEMENT MAXIMAL ». CELLE-CI CONSISTE À INFLIGER, AVEC DES RESSOURCES RESTREINTES, UN MAXIMUM DE DÉGÂTS ÉCONOMIQUES. POUR TÉHÉRAN, L'ENJEU DE CETTE APPROCHE N'EST AUTRE QUE SA SURVIE EN TANT QU'ÉTAT SOUVERAIN.

Par Akram Zaoui\*

Piégée depuis sa fondation aux marges de l'économie politique internationale, la République islamique porte pourtant son combat actuel contre Israël et les États-Unis sur le terrain de la géo-économie, autrement dit à la confluence des sphères de la géopolitique et de l'économie.

Cette option est d'autant plus surprenante si l'on tient compte de deux données. La première est que ce sont deux pays cumulants des névroses géo-économiques 1 de premier plan et profondément interconnectés qui lui livrent depuis le 28 février 2026 une guerre existentielle. La seconde est que la position de l'Iran aux marges de la mondialisation s'explique par la mobilisation à son encontre d'un instrument géo-économique par excellence – celui des sanctions.

Or, en arsenalisant la géographie économique de son environnement immédiat, l'Iran a procédé à un renversement : porter la guerre qu'on lui fait sur son territoire – et dont l'enjeu est sa survie en tant qu'État souverain 2 – au cœur de l'économie internationale, et au sein du système politique et du tissu socio-économique états-unien.

## FAIRE DE NECESSITE VERTU

C'est peu dire que le rapport de force économique et technologique, qui informe la capacité à financer et mener la guerre, est défavorable à l'Iran. Face à l'échelle et à l'interconnexion des complexes militaro-industriels, écosystèmes d'innovation et marchés de capitaux des États-Unis et d'Israël, l'Iran fait figure de périphérie.

Même en faisant abstraction des États-Unis<sup>3</sup>, Israël constituerait sur les plans économique et technologique un adversaire supérieur à la République islamique. En 2024, le produit intérieur brut (PIB) israélien était ainsi près de 14 % supérieur à celui de l'Iran, alors que la population iranienne est plus de neuf fois plus élevée.

Cette situation est en partie le résultat d'une articulation réussie d'Israël à trois grands pôles de l'économie politique états-unienne – politique, financier et technologique –, à savoir Washington, New York, et la

Silicon Valley. C'est à Washington que se décide le soutien militaro-financier à Israël, premier pays récipiendaire de l'aide états-unienne – 300 milliards de dollars (260 milliards d'euros) en termes réels<sup>4</sup> depuis sa fondation en 1948, et 21,7 milliards de dollars (19 milliards d'euros) entre octobre 2023 et octobre 2025. À New York, Israël est le troisième pays étranger le plus représenté à l'indice boursier Nasdaq, intense en valeurs technologiques. Quant à la Silicon Valley, elle est le siège d'entreprises technologiques ayant réalisé des investissements conséquents en Israël. En 2025, les seules entreprises israéliennes de cybersécurité Wiz et CyberArk ont été acquises pour une enveloppe de 57 milliards de dollars (50 milliards d'euros)<sup>5</sup>.

À l'inverse, par une idéologie glorifiant l'autosuffisance et du fait des sanctions qui lui sont imposées, l'Iran se trouve largement isolé des flux commerciaux, financiers et technologiques internationaux. Cette situation a dégradé le potentiel de croissance, d'innovation et donc de défense de l'Iran. Elle a poussé le pays à développer des programmes d'armement appuyés sur des capacités de recherche-développement domestiques et des chaînes d'approvisionnement alambiquées, à l'efficacité réduite. Or ces programmes ont eux-mêmes souffert d'un contexte économique déprimé par une mauvaise gestion économique dont les résultats délétères ont été amplifiés par le choc macro-économique des sanctions. Ainsi, le PIB iranien s'est contracté de plus du tiers entre 2012 et 2024.

En faisant de nécessité vertu, l'Iran décide de mener une « guerre pauvre ». Un des emblèmes de cette stratégie est le modèle de drone Shahed 136, production de son industrie de la défense, dont le coût unitaire est estimé entre 20 et 50 000 dollars (entre 17 et 43 000 euros). Son interception peut quant à elle coûter plusieurs millions de dollars. L'usage de drones navals ou celui, possible, de mines flottantes pour bloquer le détroit d'Ormuz, où transitent près de 20 % de la consommation mondiale de pétrole et 19 % du commerce de gaz naturel liquéfié, s'inscrirait dans la même logique de rendement maximal.

## LA CENTRALITE DU DETROIT D'ORMUZ

Porter la guerre dans les monarchies du Golfe, dont le PIB cumulé équi-

vaut à près de cinq fois celui de l'Iran, pousse la même logique à de nouveaux degrés.

L'extension du conflit à leur territoire implique, pour les États du Golfe, trois niveaux de dommages : les dégâts matériels directement subis, les pertes de revenus d'exportations de biens et services et les coûts futurs – par exemple, en matière d'investissements directs étrangers non-réalisés ou de primes d'assurance renchéries – liés à la dégradation de la réputation de ces pays comme environnements sûrs et propices aux affaires.

Si les dommages et pertes à date se chiffrent déjà à plusieurs dizaines de milliards de dollars, la banque Goldman Sachs a estimé qu'un prolongement de la guerre pendant deux mois pourrait entraîner des contractions du PIB pouvant atteindre 14 % du PIB pour le Koweït et le Qatar, plus dépendants du détroit d'Ormuz pour leurs exportations. Au-delà, les efforts de diversification des économies de la sous-région pourraient se trouver menacés, mettant en péril la prospérité des six monarchies dans l'ère de l'après-pétrole.

Cependant, les actifs des fonds souverains et fonds de pension publics des pays du Golfe, dont le montant dépasse les 6 000 milliards de dollars (5 200 milliards d'euros), devraient leur permettre de faire face à la crise et à l'incertitude à venir. Aussi, c'est l'insertion profonde des monarchies du Golfe dans la mondialisation, et la centralité du détroit d'Ormuz pour leurs exportations et le marché mondial de l'énergie, qui constituent l'enjeu principal de la guerre géoéconomique de l'Iran.

Au-delà de secteurs comme la logistique, le tourisme et les transports aérien et maritime, ce sont les désordres introduits dans le marché international de l'énergie – l'Agence internationale de l'énergie ayant décrit les perturbations actuelles comme le plus grand choc qu'ait connu le secteur dans l'histoire – qui ont logé la crise au cœur de la mondialisation. Plusieurs conséquences sont possibles. La première concerne une dégradation du pouvoir d'achat des consommateurs, notamment aux États-Unis, du fait d'une poussée inflationniste portée par la hausse des prix des carburants et autres dérivés des hydrocarbures (engrais, plastiques, autres produits chimiques).

La deuxième verrait la crise se propager à la production, notamment en perturbant les chaînes d'approvisionnement industrielles, y compris dans des secteurs de pointe et pour des produits à haute intensité technologique, comme les semi-conducteurs. La troisième verrait la contamination s'étendre au secteur financier, la perspective d'une augmentation des taux directeurs par les banques centrales pour répondre à l'inflation déprimant le crédit, renchérissant les emprunts publics et pesant sur les cours boursiers.

## UN PARI COUTEUX ET RISQUE

Par la guerre géoéconomique, l'Iran espère activer une série de forces de rappel pour freiner le président américain Donald Trump. Les consommateurs-électeurs, en cette année d'élections de mi-mandat aux États-Unis, les marchés financiers, les grands acteurs industriels – notamment dans le secteur de l'intelligence artificielle, gourmand en énergie – et des alliés européens et, dans une moindre mesure, asiatiques seraient soudés dans leur mécontentement. Au-delà, l'Iran souhaite dissuader durablement les États-Unis de la tentation d'un changement de régime, provoquer une désolidarisation entre Washington et Tel-Aviv et forcer une négociation devant conduire au respect de sa souveraineté, à une acceptation de sa place dans la région et à une levée des sanctions économiques.

Mais cette stratégie n'est pas sans coût. Elle nuit durablement aux relations entre l'Iran et ses voisins du Golfe. Elle pourrait aussi convaincre d'autres pays de se joindre à une coalition contre la République islamique pour mettre un terme à la prise en otage de l'économie internationale dont elle se rendrait coupable. Elle est également susceptible d'entraîner une pression supplémentaire sur les pays en voie de développement se relevant à peine des chocs économiques induits par la pandémie et la guerre en Ukraine, isolant l'Iran jusque dans le Sud global. Mais, acculé par une guerre existentielle, sans doute, ces coûts sont-ils apparus comme relatifs – et inévitables – à Téhéran.

\*Chercheur associé en géopolitique, ORF Middle East.

**Audience : "Que ça vous serve de leçon" de nouveau en tête des séries non anglophone**

"Que ça vous serve de leçon", série originale sud-coréenne de Netflix, a pris la pole position dans le classement hebdomadaire des séries et émissions non anglophones les plus regardées sur la plateforme américaine de streaming.

Cette série composée de 10 épisodes a cumulé 21,1 millions de visionnements la semaine dernière (du 8 au 14 juin), ce qui lui a permis de garder la première place acquise la semaine précédente.

Ce classement est établi en calculant pour chaque programme la durée cumulée de visionnement par la durée totale de la saison. Dans le cas de cette série, il s'agissait de 225,8 millions d'heures pour une durée de 10 heures et 41 minutes. Pour ce qui est des classements nationaux, cette série télévisée qui révèle le vrai visage de l'éducation nationale sud-coréenne s'est imposée dans 46 pays, se classant dans le Top 10 dans 91 pays.

Une autre série sud-coréenne, «My Royal Nemesi», pointe à la 2e place avec 2,7 millions de visionnements, soit huit fois moins que pour «Que ça vous serve de leçon!».

Adaptée du webtoon «Une éducation irréprochable», cette série pleine d'action suit une équipe d'inspecteurs d'une agence publique fictive, le Bureau de protection des droits éducatifs, qui a pour objectif de faire régner l'ordre et la discipline dans les établissements scolaires, peu importe les méthodes. Les épisodes traitent d'affaires similaires à des incidents qui se sont réellement produits dans des établissements scolaires sud-coréens et offrent une forme de catharsis en proposant des punitions originales qui reposent sur des méthodes extrajudiciaires.

Avec le soutien du ministre de l'Éducation, interprété par Lee Sung-min, qui estime que le bureau existe «non pas pour combattre des élèves mais des monstres», les inspecteurs, joués par Kim Mu-yeol, Jin Ki-joon et Pyo Ji-hoon (P.O. du groupe de K-pop Block B), comptent bien inculquer deux ou trois leçons aux élèves qui harcèlent leurs camarades ou menacent leurs enseignants.

Quant aux films non anglophones, «Run to the West», un film d'action sud-coréen utilisant abondamment l'intelligence artificielle (IA) pour ses effets spéciaux, s'est classé à la 9e place.

N.C

**"Billie, à la croisée des mondes" : La bande-annonce du prochain Disney est dévoilée**

Disney a diffusé la bande-annonce de "Billie, à la croisée des mondes", son nouveau film d'animation qui sortira en salles en novembre prochain.

Pour sa fin d'année, la célèbre firme aux grandes oreilles prépare une incursion inédite dans l'univers de la sorcellerie. Walt Disney Animation Studios vient effectivement de publier les premières images de Billie, à la croisée des mondes, un film qui constitue la soixante-cinquième production animée de l'entreprise. Il rejoindra les salles de cinéma le 25 novembre 2026. La direction repose sur la collaboration entre Fawn Veerasunthorn et Jason Hand, qui reçoivent le soutien de la co-réalisatrice Josie Trinidad. Pour donner vie aux personnages, le studio réunit la comédienne Hailie Steinfield, qui prête sa voix à la jeune héroïne, aux côtés de Rashida Jones qui incarne sa mère. Les artistes Tracey Ullman et Stephen Fry complètent cette distribution vocale anglophone.

Billie, à la croisée des mondes suit le quotidien d'une adolescente impulsive et peu conventionnelle prénommée Billie, dont la vie bascule soudainement. Après le déclenchement accidentel de ses pouvoirs magiques secrets, la jeune fille quitte sa banlieue résidentielle pour rejoindre Hexe, un royaume secret. Sur cette terre mystérieuse, les personnages de Ms. Quill et de Elias Quire accueillent l'adolescente. Ce voyage initiatique permettra à l'héroïne de s'accepter et de lever le voile sur des secrets de famille susceptibles de bouleverser le monde des sorcières.

N.C

**CLÔTURE DU COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LE PATRIMOINE MANUSCRIT EN ALGÉRIE**

**Appel à l'institutionnalisation du colloque et à la création d'une Journée nationale du manuscrit**

Les travaux du Colloque international sur le patrimoine manuscrit en Algérie ont pris fin, mardi, avec l'adoption d'une série de recommandations, dont les principales portent sur l'institutionnalisation du colloque et la création d'une "Journée nationale du manuscrit".

Les recommandations, formulées à l'issue des interventions de plusieurs experts et spécialistes de la protection et de la conservation des manuscrits d'Algérie et de l'étranger, ont souligné l'importance d'institutionnaliser le colloque du manuscrit en tant que rendez-vous international annuel et de créer une Journée nationale du manuscrit, outre la valorisation et la mise en œuvre de projets d'équipement destinés à l'aménagement des bibliothèques privées de manuscrits.

Les participants ont insisté, en outre, sur l'importance de "créer un prix d'excellence pour la préservation des manuscrits", ainsi que sur la nécessité d'introduire un module pédagogique, scientifique et de formation consacré au manuscrit dans les programmes scolaires et universitaires afin de faire connaître les manuscrits algériens dans leurs dimensions scientifique, culturelle et civilisationnelle. Ils ont également recommandé l'élaboration d'une législation spécifique aux manuscrits.

Les recommandations ont aussi mis en avant la nécessité de "créer un institut supérieur de formation en codicologie", de "mettre en place un réseau numérique des bibliothèques nationales de manuscrits", ainsi que de "valoriser le patrimoine manuscrit dans les industries culturelles et le tourisme,



tout en créant des spécialités au sein des centres et instituts de formation professionnelle dans les techniques de conservation et de restauration des manuscrits".

Par ailleurs, les organisateurs ont déclaré que, sur recommandation de Monsieur le directeur des Manuscrits arabes, le colloque international annuel prochain se tiendra en Algérie. La séance de clôture de ce colloque international a été ponctuée par la distinction d'un groupe de chercheurs et de familles propriétaires de collections privées de manuscrits, pour leur contribution dans la préservation des trésors du manuscrit algérien qui reflète la profondeur de l'identité nationale.

Également, des participants aux travaux du 2e jour de ce Colloque ont souligné les contributions des savants algériens à travers l'histoire, à la diffusion des connaissances dans les différentes métropoles du monde islamique et dans différents domaines scientifiques, religieux et linguistiques. Lors d'une séance scienti-

fique intitulée "Inventaire des manuscrits algériens dans les collections privées et les bibliothèques publiques aux niveaux national et international", les participants ont mis en avant la profondeur des liens culturels entre l'Algérie et les autres pays du monde islamique, à travers les manuscrits algériens conservés dans les collections privées et les bibliothèques à travers le monde islamique.

Dans une intervention intitulée "Les manuscrits algériens dans les collections et bibliothèques mauritaniennes", le Dr Mohamed Lamine Benabad, de Mauritanie, a souligné la grande valeur scientifique des manuscrits algériens et leur importance, "étant des témoins historiques" au fil des époques, relevant, au passage, le rôle joué par ces documents dans la recherche scientifique et historique. De son côté, le chercheur pakistanais Abdul Majid Baghdadi a mis en relief la valeur scientifique des manuscrits algériens conservés dans les bibliothèques du sous-continent indien, notamment à la bibliothèque

"Ganj Bakhsh" au Pakistan et en Inde. Ces collections englobent divers domaines, tels que le rite malékite, le soufisme, l'exégèse coranique, la jurisprudence (Fik'h), la langue et la littérature.

Dans une intervention intitulée "Les manuscrits algériens dans la bibliothèque des Deux Lieux Saints de l'Islam, le Dr Ibrahim Bajis Abdelmadjid El Makedssi, a mis l'accent sur le rayonnement scientifique algérien dans les grandes collections de manuscrits, notamment à La Mecque, à Médine et à El-Qods, mettant en avant l'apport des savants algériens dans l'enseignement et la diffusion des sciences dans ces hauts lieux du savoir.

Le colloque international sur le patrimoine manuscrit en Algérie, organisé sous le thème "Les routes de l'encre en Algérie : civilisation et patrimoine", (15-16 juin), a connu la participation de propriétaires de collections, de chercheurs et d'académiciens de l'intérieur et de l'extérieur de l'Algérie.

R.C

**Festival du film de Rotterdam : Des prix importants pour la Palestine**

Les films palestiniens et les films sur la Palestine ont reçu un grand nombre de prix lors du 26e Festival du film arabe de Rotterdam (RAFF), aux Pays-Bas, dans les trois compétitions : longs métrages, documentaires et courts métrages, allant du Faucon d'or aux mentions spéciales des jurys.

Le long métrage "Chroniques du siège", réalisé par le cinéaste palestinien Abdullah Al-Khatib, a reçu une mention spéciale du jury, présidé par le réalisateur égyptien Khaled Yousef. Le Faucon d'or de cette catégorie est revenu au film palestinien "One More Show" des réalisateurs Ahmed Al Danaf et Mai Saad, tandis que le Faucon de bronze a été attribué au docu-

mentaire américain "American Doctor" de la réalisatrice Poh Si Teng. Des mentions spéciales ont été remises à la coproduction helvético-palestinienne "Who's Still Alive" du Suisse Nicolas Wadimoff et au film saoudien "Anti-Cinema" d'Ali Saeed. Du côté de la compétition officielle des longs-métrages de fiction, le Faucon de bronze (Prix spécial du jury) a été attribué ex-æquo au film tunisien "Exil" de Mehdi Hmili et à la coproduction irako-qatarienne "Le Rêve de Gilgamesh : Irkalla" de l'Irakien Mohamed Al-Daradji. Le Faucon d'or a été décerné à la coproduction soudano-qatarienne "The Cotton Queen" de la réalisatrice soudano-russe Suzannah Mirghani, et le Faucon d'argent a

récompensé le film égyptien "The Stories" de l'Égyptien Abu Bakr Shawky. Dans la catégorie des documentaires, le long-métrage tunisien "Tunis-Berlin" de la réalisatrice Nidhal Guiga a décroché le Faucon d'argent ex-æquo avec la coproduction franco-égyptienne "Life After Siham" du réalisateur Namir Abdel-Messeeh. Le jeune comédien tunisien Hédi Ben Jabouria a obtenu le prix du meilleur acteur pour son rôle dans le film tunisien "Le 13e Round" de Mohamed Ali Nahdi. Ce titre est partagé avec les acteurs irakiens Youssef Hisham Al-Dhababi et Hussein Raad Zweir pour leurs performances dans "Le Rêve de Gilgamesh: Irkalla". Le prix de la meilleure actrice a été

conjointement décerné à l'Égyptienne Nelly Karim (The Stories) et à la Marocaine Safaa Khattami (Mira). La compétition des courts-métrages a couronné le film suédo-palestinien "I'm Glad You Are Dead Now" du réalisateur Tawfik Barhoum (Faucon dor). Le Faucon d'argent a été remis au court-métrage finno-syrien "My Name is Hope" du réalisateur syrien Sherwan Haji, et le Faucon de bronze au film égyptien "Breaking Out of Ali and Maher's Base" d'Abanoub Yousef.

Les courts-métrages tunisien "First the Blush, Then the Habit" de Mariem Al Ferjani et américain "Fahad the Furious" de Justin Kramer ont reçu des mentions spéciales.

N.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême. 2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères. 3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré. 4 Métal de transition.- Près de Manzano. 5 Siffleur.- Producteur de protéines insecticides. 6 Ville connue pour son pot...- Nation kelossienne. 7 Débonnaire pour l'Astronome.- Bête de Stevenson. 8 Comme le buisson ardent.- Vertisol. 9 Parleriez trop...- Chemises brunes. 10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets. 2 Fait de la science comparative. 3 En chanson ou au tennis.- Verbe de concert. 4 A de gros avantages. 5 Ville de circuit.- Hitler au théâtre, pendu par les pieds! 6 Sénéçons ornementaux au feuillage grisâtre. 7 Le hyacothérium, il y a fort longtemps, par exemple.- De commune à muse nietzschéenne. 8 Digne lui est proche.- Signe artistique de reconnaissance. 9 Sarde ou roumains.- Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus! 10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Presque purificateurs. 2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre. 3 Accortes.- Unité étrangère. 4 Ont de l'intuition (féminine). 5 ...va sano?- Aller ensemble. 6 Ville togolaise.- H. 7 Se plia un peu.- Lucet au son. 8 Rivière brésilienne.- Souffris. 9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été. 10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu. 2 Font de la concurrence loyale. 3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles.- Du 64 au temps anglais. 4 Produit du chancre. 5 Modérera.- L'alpha géorgien. 6 Graisse la laine.- Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple. 7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres!- En noir et blanc ou en Écosse.- Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie. 8 Fait une belle jambe, en partie.- Vieille conscience. 9 Inférieur au Supérieur.- Ville des Pouilles. 10 Caresse dans le sens du poil.

## 39 morts et 1925 blessés en une semaine

Trente-neuf personnes sont décédées et 1925 autres ont été blessées dans 1564 accidents de la circulation survenus durant la période du 7 au 13 juin à travers le territoire national, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Annaba avec 4 morts et 47 blessés dans 41 accidents de la circulation, a précisé la même source.

### CLIMAT

## Une vague de chaleur exceptionnelle attendue pour d'aujourd'hui

Les régions du nord du pays connaîtront une vague de chaleur exceptionnelle avec des températures record à partir d'aujourd'hui, jeudi, en raison de la remontée d'une masse d'air chaud en provenance du sud. Selon les prévisions de l'ONM, une masse d'air chaud progresse du sud vers les régions septentrionales du pays. Cette situation entraînera une vague de chaleur remarquable, particulièrement dans les zones intérieures, où les températures dépasseront les 42 °C à l'ombre.

De la journée d'aujourd'hui jusqu'à celle du samedi, les températures varieront entre 40 et 42 °C à l'ombre dans les régions intérieures de l'ouest et du centre du pays. Sur les

zones côtières, elles oscilleront entre 35 et 38 °C à l'ombre, avec un taux d'humidité très élevé. Dans les wilayas du sud, les températures seront comprises entre 40 et 49 °C, notamment dans les wilayas de In Salah, Adrar et Bordj Badji Mokhtar. Concernant l'état de la mer, il sera peu agité à agité en raison de vents modérés à forts soufflant sur l'ensemble du littoral.

### JOURNÉE DE L'ENFANT AFRICAÏN

## Sortie en mer à Alger au profit des enfants

Une sortie en mer a été organisée, mardi à partir du port El Djamilia à Ain Benian, au profit d'une centaine d'enfants, à l'occasion de la célébration de la Journée de l'enfant africain (16 juin). Le président de la commission per-

### Météo

Alger	29	Tizi Ouzou	27
Tiaret	31	Béjaïa	27
Constantine	28	Oran	28

Jeudi 18 Juin 2026

### HÉMOPHILIE CHEZ LES ENFANTS

## Lancement d'un traitement innovant à Batna

Le centre hospitalo-universitaire (CHU) Touhami-Benflis de Batna vient d'être initié l'utilisation d'un traitement innovant à base d'émicizumab (anticorps monoclonal bispécifique) sur des enfants atteints d'hémophilie, a indiqué mercredi le Pr Djouhra Hadef, cheffe du service de pédiatrie de cet établissement de santé. Un enfant hospitalisé au sein de ce service, souffrant d'hémophilie, a reçu, pour la première fois à Batna, la première dose de ce traitement innovant qui se caractérise par une injection sous-cutanée à intervalles espacés (une fois par semaine puis une fois toutes les deux semaines), ce qui le rend plus efficace pour l'enfant malade et lui procure un confort physique et psychologique important. L'utilisation de l'émicizumab permet, selon la même praticienne, de surmonter de nombreuses complications liées au traitement classique qui repose sur des injections intra-

veineuses répétées pour le patient, pouvant aller jusqu'à 3 fois par semaine. Le Pr Hadeff a ajouté que ce traitement bénéficiera à 4 enfants atteints d'hémophilie (ou maladie de von Willebrand), en tant que première étape, en attendant son extension aux autres patients en traitement au service de pédiatrie du CHU de Batna, actuellement au nombre de 15. La responsable de ce service a expliqué que l'hémophilie, une maladie héréditaire rare de la coagulation qui se manifeste principalement par des saignements prolongés après une coupure, une prise de sang, une circoncision ou une vaccination, nécessite l'administration (par injection sous-cutanée d'émicizumab) de protéines naturellement présentes dans le sang, appelées Facteur VIII et Facteur IX, qui provoquent une série de réactions permettant de former un caillot pour arrêter un saignement.

### PROMOTION DE SITES TOURISTIQUES À TIARET

## Concours national de photographie et de vidéo

La Direction du tourisme, de l'artisanat et des métiers de la wilaya de Tiaret a lancé un concours national récompensant la meilleure photographie et la meilleure vidéo promotionnelle mettant en valeur les sites touristiques locaux, a indiqué mercredi le directeur du secteur, Touab Zaoui. Le responsable a précisé que cette initiative vise à faire connaître les potentialités touristiques de la wilaya et à encourager les familles, originaires de Tiaret ou d'autres régions du pays, à découvrir ses sites historiques, naturels et culturels. Le concours ambitionne également de promouvoir, à travers des supports modernes et innovants, les six circuits touristiques officiellement inscrits dans la wilaya. Selon les conditions fixées par les organisateurs, les participants sont invités soit à réaliser une vidéo promotionnelle d'une durée maximale d'une minute, soit à soumettre une photographie récente illustrant une famille composée d'au moins cinq

personnes lors de la visite d'un site touristique local. Parmi les principaux sites concernés figurent la retraite d'Ibn Khaldoun à Freneda, les Djeddars, l'ancienne mosquée de Tiaret ainsi que le Centre d'élevage équin de Chouchaoua. M. Zaoui a fait savoir que les candidatures seront évaluées par un jury composé de spécialistes de la promotion touristique, de la photographie, de l'audiovisuel et des médias, ainsi que de représentants des directions de la Culture et des Arts et du Tourisme, de l'Artisanat et des Métiers. Cinq lauréats seront retenus à l'issue du concours, dont les résultats seront annoncés lors d'une cérémonie prévue à l'occasion de la Journée nationale du tourisme, célébrée le 25 juin de chaque année. Les gagnants bénéficieront de séjours touristiques dans les wilayas de Jijel, Tipaza et Alger, ainsi que de séjours dans les stations thermales de Hammam Rabi et Hammam Bouhanifia.

### EXÉCUTION D'AHMED ZABANA

## Un crime contre l'humanité et la loi



L'avocate Fatima Zohra Benbrahim a souligné, mardi, lors d'une conférence organisée à l'occasion du 70e anniversaire de la mort en martyr du héros Ahmed Zabana, que l'exécution de ce dernier par guillotine le 19 juin 1956 constituait un crime contre l'humanité et la loi, perpétré à l'encontre de l'un des symboles de la résistance et de la loyauté à la patrie. Lors de cette conférence, organisée par l'Association "Machaâl Echahid", dans le cadre du forum de la mémoire du quotidien "El Moudjahid" à l'occasion de la Journée nationale des condamnés à mort, et placée sous le slogan "L'exécution: entre guillotine et balles", l'avocate Fatima Zohra Benbrahim est revenue sur les circonstances de l'exécution du martyr Ahmed Zabana, en qualifiant cet acte de "crime contre l'humanité et la loi", rappelant, à l'occasion, l'exécution du martyr Abdelkader Ferradj, le même jour que Ahmed Zabana. Mme Benbrahim a

évoqué le refus du chahid Ahmed Zabana de demander la grâce au président français. "Je suis un révolutionnaire et je ne demanderai jamais la grâce jusqu'à mon dernier souffle, car je suis dans la bonne voie", avait-il confié à son avocat. Abordant le rôle des avocats durant la Guerre de libération nationale, l'intervenante s'est arrêtée sur les pressions exercées par les autorités coloniales françaises contre de nombreux défenseurs des militants algériens, relevant que certains d'entre eux ont été emprisonnés ou sanctionnés après que l'occupant français les eut considérés comme des "moudjahidine en robe noire". Par ailleurs, Mme Benbrahim a mis en avant les différentes significations que revêt la date du 19 juin dans la Mémoire nationale, une date liée à l'entrée des forces coloniales françaises en Algérie en 1830, s'y ajoutant l'exécution des deux chahid Zabana et Ferradj à la même date en

1956. Elle a qualifié cela comme un "message politique adressé au peuple algérien, signifiant l'insistance des autorités coloniales à vouloir anéantir sa révolution, en s'appuyant sur un arsenal de lois injustes et de mesures exceptionnelles pour combattre la glorieuse Révolution, dont l'extension de l'application des condamnations à mort". De son côté, le moudjahid Mohamed Tahar Abdesselem a évoqué ses souvenirs avec le chahid Ahmed Zabana en prison, rappelant que ce chahid symbole affichait un moral d'acier malgré le prononcé de sa condamnation à mort, souriant aux prisonniers et répétant constamment l'expression "Vive l'Algérie". A son tour, le moudjahid et ancien condamné à mort, Abdeddaïm Abdeddaïm, a appelé les jeunes à s'inspirer des hauts faits des moudjahidine et des chouchada afin de "préservier le legs et les acquis de l'indépendance et renforcer l'unité nationale".

### ERRATUM

Nous portons à la connaissance de nos lecteurs que le numéro de l'édition du journal "LA NATION" du mercredi 17/06/2026 est 3793 et non 3794.